



Mohamed Amouri
Une leçon de vie

Claudia Cardinale
Ciao ! Claudia



Leaders

Le moment
Palestine



Allemagne : Du pacifisme stratégique à la puissance militaire assumée

N° 173 - Octobre 2025 - 6 DT • www.leaders.com.tn



REACH FOR THE CROWN



LA LAND-DWELLER



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233



ROLEX

Editorial

- 3** • Une priorité pour le sud tunisien
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 14** • L'appropriation de la technologie et la demande sociale pour la science
Par Riadh Zghal

En couverture

- 17** • Le moment Palestine

Chronique

- 22** • N'est pas Bourguiba qui veut
Par Abdelaziz Kacem

International

- 26** • Le monde qui vient aura la question palestinienne comme épice
Par Riadh Ben Sliman
- 30** • Allemagne : Du pacifisme stratégique à la puissance militaire assumée
Par Elyes Ghariani

Nation

- 34** • Nouveau bâtonnier des avocats : la méthode Bethabet

Agriculture

- 40** • Le safran en Tunisie : une épice d'exception et une culture d'avenir
Par Ridha Bergaoui
- 48** • Le dromadaire : un précieux allié contre le réchauffement climatique
Par Ridha Bergaoui

Société

- 54** • Ciao ! Claudia
- 58** • Mémoire d'une étoile qui m'habite
Par Ridha Behi
- 62** • Que fait l'ours d'Adel Megdiche à Singapour ?
- 64** • Carmen dansé : L'émerveillement absolu
- 68** • La médina face aux malheurs de l'histoire
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 74** • Pétra, au-delà de la Trésorerie
Par Nour Ben Romdhane
- 80** • Mohamed Amouri : une leçon de vie
- 88** • Mohamed Amouri : visionnaire, gestionnaire
Par Mounir Ben Miled
- 90** • Ameer Bahri : une allégorie singulière
Par Mohamed Kilani
- 92** • Mohamed Taoufik El Falah : Au commencement était la pub...
Par Zoubeida El Falah

Billet

- 96** • La confrérie doublement "maudite" des orphelins
Par Habib Touhami



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Hédi Behi • Walid Bel Hadj Amor • Sadok Belaid • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour
• Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh
• Ridha Bergaoui • Mohamed Larbi Bouguerra
• Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani • Sany Ghorbal • Mohamed Ali Halouani
• Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati
• Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi
• Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem
• Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi
• Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi
• Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaïes • Slaheddine Sellami • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)
APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khouloud Kefi
• Hamdi Mzoughi • Bisma Sdiri
• Jihene Kid • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpect

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

JENNIFER LAWRENCE



*L'élégance est une attitude

*Elegance is an attitude**
LONGINES



BEN JANNET & CO
1986

Boulevard Principal • Les Berges du Lac 1
Rue Lac Victoria • Tunis City "Géant" • Mall of Sfax



LONGINES
PRIMALUNA



• Par Taoufik Habaieb

Une priorité pour le sud tunisien

V

oici venue la nouvelle saison des dattes, évocatrice de saveurs, porteuse de promesses. Le charme envahissant des oasis, avec leurs cultures à étages, leurs lumières et

leur air pur et frais procure ressourcement et sérénité. Le pays du Djérid tunisien, de Tozeur à Kébili, qui a préservé ses arts et traditions, est celui de l'émerveillement. Les régions avoisinantes, notamment Tataouine, y ajoutent leurs spécificités.

L'immersion dans le sud tunisien est une expérience personnelle enrichissante, de plus en plus prisée par les Tunisiens, en plus des touristes étrangers. Hôtels de bonne facture, séjours thématiques, nuits sous les étoiles, randonnées chamelières et en calèches, circuits à travers les dunes et autour des ksour et festivals culturels rivalisent d'attractivité. Les maisons d'hôtes sont à couper le souffle, et les camps au milieu du désert exceptionnels.

Autant de richesses qui peinent à survivre au-delà du pic d'une saison touristique courte, incertaine et peu lucrative. Le nombre d'hôtels fermés est attristant. La faible fréquence et l'irrégularité des dessertes aériennes sont pénalisantes. Une grande partie de l'économie locale s'en trouve affectée.

La promotion du tourisme saharien est une priorité. Sans cesse réitérée, elle exige des mesures concrètes et des incitations substantielles. Financer la réouverture et la rénovation des hôtels fermés, accroître la capacité d'hébergement, assurer des vols réguliers, multiplier les festivals et les événements, encourager l'écotourisme et attirer des flux substantiels de touristes : ces préalables n'échappent pas aux autorités touristiques. Mais il va falloir redoubler d'inventivité et d'incitations, en s'intégrant dans la grande stratégie nationale de développement du sud.

Un levier important vient d'être mis en place : la création de l'office de Rjim Maatoug pour le développement du sud et du Sahara. Dans sa nouvelle configuration, il porte

également sur la promotion du tourisme saharien et la thérapie par les eaux naturelles. Placé sous la tutelle du ministère de la Défense nationale, il capitalise sur l'expérience pilote de Rjim Maatoug (2 500 ha), et la capacité de l'armée nationale de conduire la réalisation de grands projets structurants.

Le sud tunisien incarne des enjeux stratégiques et renferme des richesses de fortes potentialités.

L'installation de grands parcs solaires pour la production de l'énergie non fossile contribuera à l'efficacité énergétique pour le pays. Ces stations solaires permettront aussi le pompage de l'eau à partir de forages profonds, dans le désert, pour irriguer de vastes champs de diverses cultures. Des populations y seront installées, sur le modèle de Rjim Maatoug. Le projet d'El Mahdeth, sur 1 000 ha à 100 km de Kébili, est déjà bien lancé.

Un coup d'accélérateur général est nécessaire. La vision d'ensemble du sud et du Sahara se conceptualise à travers différents ministères et organismes. Elle doit se transformer en plan d'action et bénéficier de budgets appropriés.

Deux opportunités se présentent dans les toutes prochaines semaines. L'examen du budget de l'Etat pour l'année 2026 et celui du plan 2026-2030 offre l'occasion aux élus de la nation et aux représentants des districts et des régions de consacrer cette vision. A travers les projets qui seront retenus et les crédits qui leur seront accordés, s'exprimera la détermination collective à développer le sud tunisien dans ses multiples composantes.

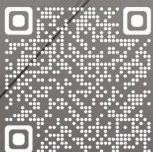
Le tourisme saharien en sera parmi les grands bénéficiaires. Le pays du Djérid, en premier lieu. Les palmeraies enchanteresses continueront d'inspirer les poètes, disciples d'Aboul Kacem Chebbi. Les dattes Deglet Nour, uniques dans leur transparence et leur saveur, voyageront encore plus loin dans le monde pour porter un goût délicieux de la Tunisie. Un pays merveilleux qu'on aime ■

T.H.

THE ALL NEW
STARRAY



Innovation designed for you...



VISITEZ NOTRE SITE WEB

WWW.GEELY-TUNISIE.COM

APPELEZ-NOUS AU

70 131 000


SUIVEZ-NOUS



5  **GARANTIE**
ANS ou 150 000km

Concevoir une IA utile pour la Méditerranée

Près de 600 participants sont attendus au Forum méditerranéen sur l'IA qui tiendra sa deuxième édition à Tunis, les 20 et 21 novembre prochain. Objectif : capter des solutions innovantes pour développer des projets utiles pour les pays des deux rives. Cette initiative, française à l'origine, a trouvé son plein écho en Tunisie où le ministère des Technologies de la communication finalise les dernières touches. Fin septembre dernier, la déléguée interministérielle française à la Méditerranée, Nadia Hai, était venue à Tunis pour s'entretenir avec le ministre Sofienne Hemissi des préparatifs.

Des acteurs clefs de l'IA dans le bassin méditerranéen plancheront à cette occasion sur les réponses pouvant être apportées aux grands défis de la zone, notamment la dépollution et la décarbonation, la gestion de l'eau et la détection des fuites et déperditions, la santé, l'éducation et autres. 




Ilhem Bouaziz A la présidence de l'UIB Assurances

Elle poursuit discrètement une montée en ligne à de hautes charges au sein de l'UIB – Groupe Société Générale. Nommée DGA en 2022, Ilhem Bouaziz vient d'être portée à la présidence du conseil d'administration de l'UIB Assurances, succédant à Kamel Néji, qui a renoncé à ses fonctions et mandats. Ce n'est pas pour la première fois qu'elle assume la présidence de conseil d'administration d'une filiale du groupe. Elle a été nommée en 2022 à la tête de l'UIB Finance.

Diplômée de l'Institut des hautes études commerciales de Carthage, Ilhem Bouaziz est certifiée de Emlyon Business School dans le cadre du programme SG «Grow To Transform», de l'Essec Business School de France et du Groupe Honoris «Women Board Ready» et de l'Institut tunisien des administrateurs en tant qu'administrateur de banques.

Mme Bouaziz avait rejoint l'UIB en tant que responsable d'agence. Elle a été promue experte métier, puis responsable des projets et de l'organisation du Pôle service client et du Pôle supports et opérations (IT, Projets & Organisation, Monétique, Sécurité des systèmes d'information...). Elle a également contribué, avec l'appui des jeunes ingénieurs de l'UIB, à la création et au développement d'Innolab by UIB.

Parallèlement à ses activités professionnelles, Ilhem Bouaziz est impliquée dans différentes actions culturelles de la banque. C'est ainsi qu'elle est présidente de l'association Féminin by UIB et membre des fondations Solidarité et Innovation by UIB et Art & Culture by UIB. 

Walid, Raja et Nabil Ces trois ambassadeurs de France...

Qu'ont-ils en commun les ambassadeurs de France en Ouzbékistan, en Finlande et au Sultanat d'Oman ? Tous trois ont des origines tunisiennes.

Walid Fouque, qui a pris fin août dernier ses fonctions à Tachkent, n'est autre que le petit-fils du professeur Mohamed Kassab, dont le nom a été attribué au centre d'orthopédie de La Manouba. Diplômé en affaires publiques de l'Institut d'études politiques de Paris, il intègre le ministère des Affaires étrangères à la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement (2010-2014). Conseiller politique à l'ambassade de France à Pékin (2014-2017) puis à la mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations unies à New York (2017-2019), il revient dans l'administration centrale en tant que sous-directeur d'Extrême-Orient à la direction d'Asie et d'Océanie (2019-2020). L'ambassadeur Fouque est ensuite mis à disposition de la Présidence de la République française en qualité de conseiller Asie, Océanie et Amériques du chef de l'État (2020-2025). Il prend ses fonctions d'ambassadeur de France en Ouzbékistan le 27 août 2025.

A Helsinki, l'ambassadrice de France en Finlande, depuis juin 2024, est Raja Rabia, dont la famille est originaire du Sud tunisien. Elle était entrée au Quai d'Orsay en 1994 avec une maîtrise de langues étrangères appliquées (anglais et arabe) obtenue à l'université de Paris-IV Sorbonne en 1990 et le diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, en 1992.

Au cours de sa carrière diplomatique, elle a occupé différentes fonctions à Paris et à l'étranger : Tripoli, Londres, Bruxelles (questions européennes), La Haye (non-prolifération chimique), au Caire (numéro deux), à Dubaï (Consule générale) et au Soudan en qualité d'ambassadrice de 2021 à 2024.

C'est Nabil Hajlaoui qui est depuis le 7 juillet 2024 l'ambassadeur de France au Sultanat d'Oman, après avoir été ambassadeur en Tanzanie entre 2021 et 2024. Issu du corps des Conseillers d'Orient du ministère des Affaires étrangères, il est diplômé en Histoire et en Philosophie de la Sorbonne, il est également titulaire d'une Agrégation d'arabe. Entre 2018 et 2021, M. Nabil Hajlaoui a occupé le poste de chef du service d'Afrique orientale au Quai d'Orsay, qui définit l'orientation diplomatique française et coordonne l'action extérieure de la France dans 11 pays de la côte est de l'Afrique, du Soudan à la Tanzanie. Auparavant, M. Hajlaoui avait notamment consul général de France en Egypte, et en poste en Algérie. 🇫🇷



Photos : Matti Porre/Office of the President of the Republic

STB  BANK

Épargne Intelligente

كل ما تصرف .. خبي لغدوة



29 août

- Célébration de la Journée du Savoir, sous la présidence du chef de l'Etat.
- Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, reçoit une délégation du Congrès américain pour discuter des perspectives de développement de la coopération militaire bilatérale.

30 août

Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil des ministres.

1er septembre

- Le Président de la République, Kaïs Saïed, effectue des visites aux places Barcelone et Mongi-Bali, au centre de Tunis, récemment réaménagées sous la supervision du Génie militaire.
- Le chef de l'Etat s'entretient avec une délégation de jeunes chômeurs détenteurs de doctorat.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit Halim Hamzaoui, qui lui a remis ses lettres d'introduction en tant que directeur du bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour la Tunisie, l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Mauritanie.

**2 septembre**

Décision de l'Instance supérieure indépendante des élections n° 2025-13 du 1er septembre 2025, relative au tirage au sort pour la représentation des conseils locaux aux conseils régionaux et au tirage au sort de la présidence des conseils locaux et des conseils régionaux pour la période allant du 5 septembre au 4 décembre 2025.

3 septembre

- Kaïs Saïed effectue une visite de deux jours, les 3 et 4 septembre, à Alger, pour participer à la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (latf 2025).
- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, accueilli à Alger par son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune.
- Suite à l'assassinat du citoyen tunisien Abdelkader Dhibi, le 2 septembre 2025, dans la ville de Marseille, et sur instructions du Président de la République, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, a convoqué le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de France en Tunisie, en l'absence de l'ambassadrice de la République Française alors hors du pays, afin de lui exprimer une protestation très ferme concernant l'homicide commis par des membres de la police française.
- Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, préside au Club des officiers de Tunis la cérémonie de la Journée du Savoir à l'institution militaire.

4 septembre

Le président de la République, Kaïs Saïed, prend part à Alger à la cérémonie d'ouverture de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (latf 2025).

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, participe au Caire aux travaux de la 164e session du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau ministériel, précédée d'une réunion consultative consacrée à l'examen des questions arabes liées à la sécurité et à la coopération commune dans la région.

5 septembre

Le taux d'inflation se replie légèrement à 5,2% au mois d'août contre 5,3% en juillet 2025, selon l'Institut national de la statistique (INS).

6 septembre

Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, préside à l'École nationale de la Garde nationale de Bir Bouregba, la commémoration du 69e anniversaire de la Garde nationale et la cérémonie de remise des diplômes aux élèves de la 75e promotion des sous-officiers, dont 100 caporaux relevant de la brigade de la Garde municipale.

8 septembre

- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenri.
- Le président de la République s'entretient avec la ministre des Finances, Michket Slama Khaldi, et le gouverneur de la Banque centrale, Fethi Zouhaier Nouri.
- L'Instance supérieure indépendante des élections (Isie) annonce les résultats préliminaires du second tour des élections législatives partielles de la circonscription de Degache-Hammam El Jérid-Tamaghza, dans le gouvernorat de Tozeur. Hamza Bedhiafi est élu député avec 56,79% des suffrages exprimés.

9 septembre

- Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le ministre saoudien des Affaires étrangères, le Prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saud.
- Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, préside la délégation tunisienne participant à la Foire internationale de l'investissement et du commerce de Chine (Cifit), qui s'est tenue du 7 au 10 septembre 2025 à Xiamen.
- Un incendie survenu à bord du navire de la flottille "Soumoud", stationné au port de Sidi Bou Saïd.

10 septembre

- Kaïs Saïed reçoit le ministre des Affaires étrangères de la République Islamique d'Iran, Abbas Araghchi.
- La Tunisie condamne avec la plus grande fermeté l'attaque ignoble et perfide perpétrée le 9 septembre 2025 par l'entité sioniste occupante contre l'État frère du Qatar, en violation flagrante de toutes les lois et de tous les pactes internationaux.
- La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenri, effectue une visite officielle de deux jours, les 10 et 11 septembre, en Egypte, pour conduire la délégation tunisienne aux travaux de la 18e session de la Haute commission mixte tuniso-égyptienne. Elle a été accueillie au Caire par son homologue égyptien, Moustafa Kamel Madbouli.
- La cheffe du gouvernement reçue au Palais Al-Ittihadiya au Caire par le président égyptien, Abdel Fattah Al Sissi.
- La Cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenri, rencontre au siège de l'ambassade de Tunisie des membres de la communauté tunisienne établie en Egypte.

11 septembre

- La Cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenri, préside conjointement avec le Premier ministre égyptien, Moustafa Kamel Madbouli, la cérémonie d'ouverture des travaux de la 18e session de la Haute commission mixte tuniso-égyptienne.
- Signature de huit accords de coopération tuniso-égyptienne en marge de la 18e session de la Haute commission mixte.
- La cheffe du gouvernement tient une conférence de presse conjointe avec son homologue égyptien Moustafa Kamel Madbouli au siège de la Présidence du Conseil des ministres égyptiens, dans la nouvelle capitale administrative du Caire.
- Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, préside l'ouverture du Forum de dialogue de l'Initiative de Défense 5+5.
- Le ministère de l'Intérieur annonce que la deuxième attaque contre la flottille Soumoud est une « agression préméditée ».

12 septembre

- Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil des ministres.
- Signature de 5 accords de financement pour un montant global de 54,5 millions d'euros, soit environ 180 millions de dinars, entre la Tunisie et l'Agence française de développement (AFD). Ces accords portent sur l'autonomisation économique des populations vulnérables, la sécurisation de l'accès à l'eau potable et le renforcement de la formation professionnelle des jeunes Tunisiens.
- Le ministère de la Santé lance un plan national pour prendre en charge les patients victimes d'AVC.
- Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, préside à la caserne de la Garde nationale d'El Aouina la cérémonie de la Journée du Savoir.
- Fitch Ratings relève la note souveraine de la Tunisie de CCC+ à B- avec une perspective stable.

13 septembre

Départ de la flottille Soumoud depuis le port de Bizerte vers Gaza.



15 septembre

Le président de la République, Kaïs Saïed, s'entretient avec le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, et le ministre des Transports, Rachid Amri, ainsi que les membres du Conseil supérieur de l'éducation et de l'enseignement, le ministre de l'Éducation, Noureddine Nouri, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sadok Mourali, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Riadh Chaoued, le ministre des Affaires religieuses, Ahmed Bouhali, la ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, Asma Jabri, et la ministre des Affaires culturelles, Amina Srafi.

- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, préside la délégation tunisienne participant aux travaux du Sommet arabo-islamique extraordinaire, à Doha, le 15 septembre 2025.

Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, effectue du 16 au 18 septembre, une visite de travail au Koweït à l'invitation de son homologue koweïtien, Sheikh Abdullah Ali Abdullah Al-Salem Al-Sabah.

17 septembre

- La Tunisie abrite les travaux de la quarante-neuvième édition du Conseil des gouverneurs des banques centrales et des institutions monétaires arabes.
- Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Mondher Belaïd, participe aux travaux de la 69e session ordinaire de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea), qui s'est tenue du 15 au 19 septembre 2025 au Centre international de Vienne (CIV), en Autriche.

- Le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, participe à la 4e édition du Sommet mondial de la biotechnologie (World Bio Summit 2025) tenue les 16 et 17 septembre à Séoul, en Corée du Sud.
- Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, préside à l'École nationale de formation des cadres de la Sécurité et de la Police nationale de Salammbô les travaux de la première conférence sur « La cybercriminalité à l'ère de l'IA et des évolutions technologiques ».

18 septembre

Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil des ministres.

19 septembre

Ouverture, à la Cité des Sciences, du premier Congrès national de médecine hyperbare, sous le patronage du ministre de la Santé, Mustapha Ferjani.

21 septembre

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, conduit la délégation tunisienne participant aux travaux du segment de haut niveau de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'est tenue à New York du 22 au 29 septembre 2025, sur le thème : « Ensemble, c'est mieux : quatre-vingts ans et au-delà pour la paix, le développement et les droits de l'Homme ».

22 septembre

- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- Le président de la République reçoit le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili.
- Kaïs Saïed reçoit le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Brahim Bouderbala, et le président du Conseil national des régions et des districts, Imed Derbali.
- Le président de la République, Kaïs Saïed, s'entretient avec le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, le directeur général de la Sécurité nationale, Mourad Saidane, et le commandant de la Garde nationale, Hassine Gharbi.
- En marge de sa participation à la semaine de haut niveau de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, Mohamed Ali Nafti, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, tient une série de rencontres bilatérales, notamment avec le chargé de la gestion du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'État de Libye, Taher Al-Baour, et la secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications, Doreen Bogdan-Martin.

23 septembre

- La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside un Conseil ministériel consacré à l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2026.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, participe à la réunion de haut niveau "Promouvoir une culture de paix et de tolérance", ainsi qu'à la réunion de haut niveau de l'Initiative pour le développement mondial (Global Development Initiative – GDI), placée sous le thème « Tenir fermement à nos aspirations originelles, unis pour bâtir un avenir plus radieux pour le développement mondial ».
- Arrêté du ministre des Affaires sociales du 23 septembre 2025, fixant les conditions, les modalités et les procédures d'application de l'article 30 quater du Code du travail.

24 septembre

- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, s'entretient, en marge de sa participation à la semaine de haut niveau de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, avec le commissaire européen aux Affaires intérieures et à la Migration, Magnus Brunner.
- La Tunisie accueille les 24 et 25 septembre la première conférence régionale sur l'évaluation des technologies de santé dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (Mena).



1

Assemblée des représentants du peuple (ARP)

• **Election**

1 • **Hamza Bedhiafi**
Député de la circonscription de Degache-Hammam El Jérid-Tamaghza, dans le gouvernorat de Tozeur



2

UIB Assurances

2 • **Ilhem Bouaziz**
Présidente du Conseil d'administration



3

Société Assad

3 • **Myriam Mouakhar**
Directrice générale



4

Orange Tunisie

4 • **Stéphane Varret**
Directeur général



5

Organisation internationale du travail (OIT)

5 • **Halim Hamzaoui**
Directeur du Bureau de l'OIT pour la Tunisie, l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Mauritanie

Elections

Ordre national des avocats de Tunisie (Onat)

Boubaker Bethabet
Bâtonnier pour un mandat de trois ans (2025-2028)



Membres

- Laâroussi Zguir
- Lobna Mejri
- Nezha Souid
- Saïda Akremi
- Imed Hermassi
- Adel Messaoudi
- Chawki Halfaoui
- Lotfi Larbi
- Mounir Ben Smida
- Nedhir Ben Yedder
- Mohamed Faleh Chebbi
- Chiheb Bali
- Béchir Troudi
- Hichem Memmi

Distinction



Kaouther Ben Hania,
Réalisatrice tunisienne, lauréate du Lion d'argent pour son film *La voix de Hind Rajab* lors de la prestigieuse Mostra de Venise 2025.



FIBRE BOX

أنترنات الدار

من دار الأنترنات 55.9د / الشهر

الـ 50M بسوم الـ 30M



ooredoo

طوّر عالمك

عرض صالح حتى 30 نوفمبر في المناطق التي تتوفر فيها الخدمة.

Sidi Ould Tah Aux commandes du groupe de la Banque africaine



Relève fluide à la tête du groupe de la Banque africaine de développement. Confortablement élu en mai dernier avec 76% des voix, le Mauritanien Sidi Ould Tah, 60 ans, a pris, le 1er septembre dernier, ses nouvelles fonctions au siège de la Banque, à Abidjan. Il succède au Nigérian Akinwumi Adesina qui a épuisé deux mandats successifs.

M. Tah est l'ancien président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea), fondée à Khartoum par Chadli Ayari. Il a également occupé les fonctions de ministre de l'Économie et des Finances de Mauritanie entre 2008 et 2015, et de gouverneur de la Mauritanie au sein des conseils d'administration de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale et de la Banque islamique de développement, entre autres. Parlant couramment l'arabe, l'anglais et le français, et maîtrisant le portugais et l'espagnol, le président Tah est titulaire d'un doctorat en économie de l'université de Nice Sophia Antipolis, en France, et est diplômé de l'université Paris VII-Jussieu et de l'université de Nouakchott. 

Décès



1 • Me Abdellatif Mamoghi
Avocat honoraire, ancien secrétaire général de l'Ordre national des avocats de Tunisie (Onat)



2 • Pr Habib Belaid
Historien, chercheur, enseignant à l'Institut supérieur de l'histoire de la Tunisie contemporaine (Ishtc), membre fondateur de l'Association sciences et patrimoine



3 • Mohamed Amouri
85 ans, hôtelier, fondateur de la chaîne hôtelière Hasdrubal (El Kantaoui, Yasmine Hammamet et Djerba)



4 • Radhouane Ben Salah
Hôtelier, ancien président de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie (FTH) à deux reprises (1996-2002 et 2011-2017), représentant de l'Office national du tourisme tunisien à Paris.



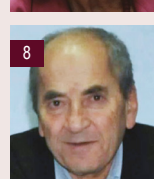
5 • Habib Doghri
Ancien trésorier général de la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie (Ccif).



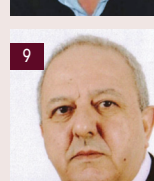
6 • Taoufik el Falah
Chef d'entreprise, ancien président de fédération et d'union régionale au sein de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica).



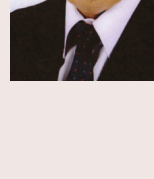
7 • Claudia Cardinale
87 ans, actrice franco-italienne née à La Goulette.



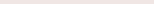
8 • Mohamed Haj Slimane
Réalisateur, chef du service de réalisation au sein de l'Établissement de la télévision tunisienne



9 • Hafedh Hmaied
Homme d'affaires, ancien président de l'Étoile Sportive du Sahel (ESS)



10 • Ameur Bahri
93 ans, joueur, entraîneur et ancien secrétaire général de l'Espérance Sportive de Tunis (EST).



11 • Wadi Mhiri
Artiste plasticien, photographe

12 • Karim Sghaier
Galeriste

RETARD DE VOL ? TRANSFORMEZ L'ATTENTE EN PRIVILÈGE

ACCÈS LOUNGES VIP GARANTI AVEC LE SERVICE
SMART DELAY DE VOTRE VISA PLATINUM UBCI*



Pour plus de détails, consultez le site ubci.tn
*Service offert dans la limite des conditions de l'offre.



L'appropriation de la technologie et la demande sociale pour la science

• Par Riadh Zghal

Si l'on examine l'émergence de pays comme la Chine, seconde puissance économique mondiale, et d'autres pays qui ont créé suffisamment de richesse pour sortir des millions de citoyens de la pauvreté, il paraît évident que les principaux leviers de leur émergence ont été la science, l'appropriation et l'innovation technologique. L'appropriation de la technologie débute par un rapport intelligent à une technologie importée que l'on adapte à des besoins, un contexte faits de moyens humains et matériels. Elle se poursuit par des innovations nécessaires à l'adaptation au contexte, depuis la maintenance des équipements en passant par l'innovation dans les produits et les services jusqu'à arriver à investir dans une politique de recherche et développement R&D puis s'adresser aux universités et centres de recherche spécialisés dans la recherche fondamentale et formant aux exigences d'une économie de la connaissance.

Depuis son indépendance, notre pays a investi fortement dans l'éducation de ses enfants, le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a permis d'atteindre un niveau de maîtrise scientifique et technologique non négligeable qui a soutenu son industrialisation. L'émergence de startups technologiques créées par des jeunes sortant d'universités tunisiennes et étrangères a poussé l'Etat à promulguer en avril 2018 une loi visant à stimuler davantage de création de telles entreprises puis un décret créant un label startup. Néanmoins, le Système national d'innovation (SNI) laisse encore à désirer et ne permet pas de hisser le pays à un rang comparable à celui de la Corée du Sud, Singapour et autres pays qui ont réussi à sortir de la catégorie «tiers monde».

Le moment est venu aujourd'hui pour s'interroger et surtout apporter des réponses à tant de dysfonctionnements qui minent l'exploitation performante de tant de potentialités dont dispose notre pays pour la création de richesse. Un pan du capital humain national fait de personnes qualifiées

et hautement qualifiées, formées par nos universités, se perd par l'émigration : ingénieurs, médecins, universitaires, techniciens paramédicaux et autres, même des startupeurs, plus généralement ceux dont on a le plus besoin pour entrer de plain-pied dans l'économie de la connaissance qui domine le monde prospère. Le secteur privé investit peu dans la R&D et l'environnement de recherche semble inadapté pour retenir les compétences et stimuler la coopération université-secteur productif. Les gouvernements successifs depuis 2015 n'ont pas réussi à pousser l'Union européenne à aller jusqu'au bout de la logique des accords pour « la création d'une zone de prospérité commune » en contribuant au renforcement du système national de science et de technologie comme elle l'a fait par le programme de mise à niveau des entreprises pour les aider à accéder au marché européen. Cela n'était pas étranger à la conscience de certains responsables européens. Manfredo Fanti, alors chef de délégation de la Commission européenne à Tunis, affirmait dans une interview au Dossier Spécial Euromed du 16 juillet 2002 : « *Le problème de la diversification des exportations se pose en termes de création par la puissance publique, des conditions d'émergence d'une économie du savoir qui soit authentiquement innovatrice... Les questions de l'innovation, de la nécessaire diversification de la base productive et de sa compétitivité extérieure ne sont d'ailleurs pas dissociables de celle de l'attraction d'IDE de qualité.* » Dans le cadre d'une « *politique de voisinage avec l'Europe* », il aurait fallu instituer une politique volontariste de coopération en matière de science et technologie (ST) ouvrant de nouvelles perspectives qui tiennent compte des besoins de la Tunisie pour développer une économie de la connaissance favorable à la prospérité durable et inclusive.

Si le développement économique inclusif doit passer par la formation d'une économie de la connaissance et l'exploitation optimale des technologies, il y aura deux facteurs au moins à considérer. D'abord, l'usage optimal de la technologie n'est pas une question purement technique, elle est aussi et surtout une question humaine et de gestion. Le temps



Le sous-développement extrême est précisément l'état qui ne crée aucune pression dans le milieu social en faveur de la recherche scientifique et technique.



est révolu où l'on voyait dans la technologie un outil stable. Une fois acquis, il servira l'intérêt de son propriétaire. Or au fur et à mesure que les technologies évoluent vers plus de complexité, cela a produit de nouveaux facteurs impactant leur exploitation : les qualifications des utilisateurs et leur engagement envers les objectifs visés par les décideurs. Cela implique la révision des modes de gestion des ressources humaines dans les organisations, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'institutions. Dans le cas des nouvelles technologies qui fonctionnent au moyen de logiciels sophistiqués et d'intelligence artificielle parfois, c'est l'ensemble du système de gestion qui est exposé à des changements profonds. Certaines entreprises dans le besoin de compétences hautement qualifiées recourent à l'externalisation de certaines activités néanmoins stratégiques. D'autres créent une filiale qui groupe les spécialistes de leur système d'information gérés selon un cadre réglementaire différent de celui de la maison mère afin de pouvoir recruter et retenir cette catégorie de collaborateurs objet d'une forte concurrence au niveau national et international.

Le second facteur à considérer pour orienter l'économie nationale vers une économie de la connaissance est celui de la demande sociale pour la science qui rejaillit sur la prédisposition des décideurs à considérer dans leurs choix les résultats de la recherche scientifique. Cela pourrait renforcer la légitimité des politiques et des gouvernants car comme l'écrivait Jean-Jacques Salomon : *"Le sous-développement extrême est précisément l'état qui ne crée aucune pression dans le milieu social en faveur de la recherche scientifique et technique."* L'investissement dans l'éducation et la formation à lui seul ne produit pas nécessairement les retombées économiques et sociales attendues s'il n'y a pas une demande sociale pour la science et la technologie et si la gouvernance des entreprises, des institutions sociales et gouvernementales n'est pas en mesure d'exploiter les potentialités du capital intellectuel et technologique disponibles ni de tirer parti des résultats probants de la recherche scientifique réalisée

dans le pays, particulièrement dans le domaine des sciences sociales.

L'intérêt pour la science et la valorisation du capital intellectuel sont une affaire d'acteurs sociaux, d'institutions, de culture, bref de société. Lorsque l'éducation et la recherche évoluent dans un environnement de désintérêt pour le savoir et son exploitation pour l'intérêt général, la voie s'ouvre à ces dérives que sont ces attitudes : par l'éducation, on vise le diplôme et par la recherche on vise l'ascension dans l'échelle professionnelle. Par contre, lorsque l'intérêt pour la science est présent dans la société et la sphère dirigeante que ce soit dans les entreprises et les institutions de l'Etat, on devient attentif aux innovations dans tous les domaines, on les scrute, les valorise, les diffuse, les documente car la connaissance se forme par l'accumulation, on les traduit en moyens pour améliorer la gouvernance, on les transforme en technologies nouvelles pour se positionner dans des niches assurant à l'entreprise et à l'économie nationale un avantage compétitif. Engels avait écrit : *"Si la société a des besoins techniques, ceux-ci feront plus progresser la science que dix universités."*

Si l'on admet que la science et la technologie se développent selon une demande sociale et politique, on comprend aisément pourquoi dans l'histoire, ce sont les époques d'essor civilisationnel qui ont connu le plus d'inventions et l'émergence d'un statut privilégié du savant. La science, produit social, répondant à une demande sociale, est influencée par la structure de la société, ses valeurs, ses processus de fonctionnement social, économique et politique. La science peut constituer un moteur d'évolution et de changements sociaux mais sa production dépend entre autres d'un facteur normatif. C'est celui de l'appréciation de la société par elle-même, autrement dit la croyance en ses propres capacités auto-évolutives et créatives ou, au contraire, sa perpétuelle dépendance de l'emprunt culturel et du transfert de la science et de la technologie en provenance de sociétés plus avancées. ■

R.Z.

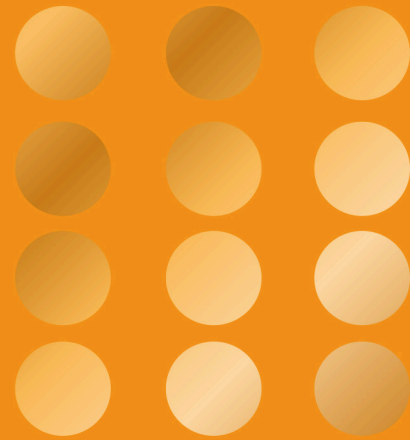
L'Art Rue
الشارع فن

Dream

City

10^e éditions

دريم سيتي



3 – 19 Oct.
2025

Festival d'art

Médina & centre
ville de Tunis

Théâtre

Danse

Musique

Arts visuels

Films & vidéos

Talks

lartrue.org

FONDATION
ARTS & CULTURE

by  UIB



Le moment Palestine

C'est un moment charnière dans l'histoire du Moyen-Orient. La Palestine a obtenu en septembre dernier une reconnaissance internationale sans précédent, bouleversant l'équilibre diplomatique en sa faveur et redonnant espoir à son peuple meurtri. Pas moins de 157 Etats membres de l'ONU ont officiellement reconnu l'Etat palestinien. Parmi eux des poids lourds de la scène internationale : 3 pays membres du G7, 4 pays sur les 5 membres permanents du Conseil de sécurité, la majorité des pays de l'Union européenne, mais aussi des alliés historiques des Etats-Unis d'Amérique, et des nations influentes de divers continents. Cette vague de reconnaissances marque un basculement diplomatique inédit, fruit de pression de l'opinion publique, des partis politiques, de la société civile et des médias.

"C'est pas seulement un Etat qui est reconnu, c'est tout le peuple palestinien qui est restauré dans son droit à son existence même», souligne Elias Sanbar, essayiste et ancien représentant permanent de la Palestine auprès de l'Unesco.

La France et l'Arabie saoudite y ont joué un rôle déterminant, déployant leur diplomatie tous azimuts. L'idée d'une «conférence internationale de haut niveau des Nations unies sur le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution à deux États» sont lancées au début de l'année par le président Emmanuel Macron et le prince héritier saoudien Mohamed ben Salmane. Leur initiative a conduit fin juillet à «l'Appel de New York», adopté le 12 septembre 2025 par 142 Etats membres de l'ONU, ouvrant la voie à la conférence internationale projetée. Malgré les pressions



américaines, l'évènement s'est tenu à partir du 22 septembre 2025 à l'occasion du segment de haut niveau des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, marquant une rupture diplomatique majeure.

La veille, dimanche 21 septembre, pour marquer leur indépendance, le Royaume-Uni et le Canada proclameront leur reconnaissance

de l'Etat palestinien, rejoignant ainsi l'Espagne et l'Irlande ainsi qu'une centaine d'autres pays. Le lendemain, le président Macron «ouvrira le bal». En vingt minutes du haut de la tribune marbrée vert, il réitérera 32 fois que «le temps est venu».

La Belgique, l'Australie, le Portugal, Malte, le Luxembourg, Monaco, Andorre et San Marin s'inscrivent dans le même sens.

Le ton des déclarations faites par des chefs d'Etat et de gouvernement, bien que mesuré à l'aune diplomatique, ne manque pas de rappeler les souffrances endurées par le peuple palestinien. La reconnaissance est conditionnée par une série d'exigences, notamment l'acceptation par l'Autorité palestinienne du plan de paix, la démilitarisation du Hamas et des autres factions, la libération des otages et la remise des dépouilles des otages décédés et autres. Mais, les orateurs ont été unanimes pour dénoncer les exactions israéliennes, instaurer un cessez-le-feu et exiger l'accès des aides alimentaires et humanitaires à Gaza. Mardi 23 septembre 2025, le président américain Donald Trump invitera des dirigeants de pays arabes et islamiques



Un tournant juridique et politique

Au-delà du symbole, la reconnaissance renforce les critères de l'«effectivité étatique» selon la Convention de Montevideo de 1933 : territoire, population, gouvernement et reconnaissance internationale. Elle ouvre à la Palestine un accès élargi aux institutions comme l'Unesco ou la CPI, lui permettant d'exercer des droits souverains et de porter des contentieux. Sur le plan politique, c'est la sortie de l'isolement et une mise sur un pied d'égalité symbolique avec Israël.

C'est aussi une avancée juridique et diplomatique. La reconnaissance place la Palestine au cœur du droit international : elle légitime son droit à l'autodétermination et intensifie la pression sur Israël pour revenir à la table des négociations.

L'acte de reconnaissance dépasse le cadre bilatéral : il marque la volonté de la communauté internationale de

traiter la Palestine comme un acteur politique légitime, et non comme une simple entité administrative sous tutelle.»

Un grand pas, mais quelle suite ?

La mise en œuvre de cette reconnaissance de l'Etat palestinien prendra pour commencer plusieurs formes: élévation du statut des représentations palestiniennes en ambassades, reconnaissance des passeports, projets de coopération et autres. Mais, le chemin reste encore long. Dans l'immédiat, l'Arabie saoudite, la France et les Emirats arabes unis annoncent des aides financières importantes, pour soutenir l'Autorité palestinienne et les populations à Gaza et dans les territoires. Ils agissent avec l'Egypte et d'autres pays afin d'augmenter le volume des aides alimentaires et humanitaires devant accéder à Gaza. Diverses autres initiatives de secours sont prises. En attendant un accord de paix. ■

à une réunion qu'il qualifiera de « la plus importante ». Pendant une heure, il évoquera avec eux le plan de paix qu'il se propose d'annoncer le lendemain, mercredi 24 septembre à l'ONU. Il mentionne 21 points sans pour autant en expliciter les contours. Son discours suscitera des réactions mitigées.

Vendredi 26 septembre, c'est au tour du Premier ministre israélien de prendre la parole. Dès qu'il est monté sur le podium, la plupart des délégués des pays membres ont bruyamment quitté la salle, certains ne se privant pas de le huer et de le siffler. Un geste sans précédent, perçu comme «une giflle très forte sous le regard du monde entier».

«La semaine palestinienne à l'ONU», commencée lundi par une série de reconnaissances et de soutiens, se clôturera sur cette scène de totale indignation face à la barbarie incarnée. Une grande bataille gagnée pour qu'un terme soit mis au calvaire de tout un peuple sous génocide. ■



Le plan Trump

Sans en dévoiler tous les détails, le plan du président Trump, en 21 points, visant à mettre fin au conflit à Gaza, repose sur les principaux éléments suivants. Il reste cependant préliminaire, n'ayant pas obtenu l'accord des parties concernées.

- Cessez-le-feu immédiat : un arrêt des hostilités dans les 48 heures suivant l'acceptation du plan.
- Libération des otages : retour des 20 otages vivants et des restes de plus de deux douzaines d'autres captifs au cours des deux premiers jours.
- Démantèlement des capacités offensives du Hamas : des mesures pour neutraliser les armes et infrastructures militaires du Hamas.
- Amnistie ou passage sécurisé pour les membres du Hamas : offrir des options pour les membres du Hamas souhaitant se retirer de la lutte.
- Gouvernance intérimaire de Gaza : mise en place d'une administration dirigée par des Palestiniens qualifiés et des experts internationaux,

supervisée par un nouveau corps international.

- Transition vers l'Autorité palestinienne : planification d'une transition vers une gouvernance sous l'Autorité palestinienne après des réformes.
- Force de stabilisation internationale : déploiement d'une force de sécurité internationale pour superviser Gaza, avec un retrait progressif des forces israéliennes, ne maintenant qu'une présence limitée en périphérie.
- Aide humanitaire et reconstruction : fourniture immédiate d'aide humanitaire et début de la reconstruction des infrastructures sous supervision des Nations unies et d'organisations internationales.
- Non-déplacement forcé des Gazaouis : assurance qu'il n'y aura pas de déplacements forcés de la population de Gaza.
- Reconnaissance d'un futur État palestinien : reconnaissance d'un chemin vers la création d'un État palestinien, sous réserve de la mise en œuvre de réformes politiques et de développement.



Macron

Le temps est venu



Extraits de la déclaration du président Emmanuel Macron, le lundi 22 septembre 2025, lors de la conférence internationale pour la solution des deux Etats

«Nous sommes là car le temps est venu. Le temps est venu de libérer les 48 otages détenus par le Hamas. Le temps est venu d'arrêter la guerre, les bombardements à Gaza, les massacres et les populations en fuite. Le temps est venu car l'urgence est partout. Le temps de la paix est venu, car nous sommes à quelques instants de ne plus pouvoir la saisir. C'est pour cela que nous nous retrouvons aujourd'hui ici. Certains diront trop tard, d'autres diront trop tôt. Une chose est sûre, nous ne pouvons plus attendre. (...)

Or à cette heure, Israël étend encore ses opérations militaires à Gaza dans l'objectif déclaré de détruire le Hamas. Mais ce sont les vies de centaines de milliers de personnes déplacées, blessées, affamées, traumatisées qui continuent d'être détruites. Alors même que le Hamas a été considérablement affaibli et que la négociation d'un cessez-le-feu durable reste le moyen le plus sûr d'obtenir la libération des otages.

Rien, rien ne justifie plus la poursuite de la guerre à Gaza. Rien. Tout commande au contraire d'y mettre un terme définitif maintenant, à défaut de l'avoir fait plus tôt. Pour sauver des vies.

Les vies des otages israéliens encore détenus dans des conditions atroces. Les vies des centaines de milliers de civils palestiniens accablés par la faim, la souffrance, la peur de mourir, le deuil de leurs proches. Sauver toutes les vies. Car depuis désormais près de deux ans, c'est bien la négation de l'humanité de l'autre et le sacrifice de la vie humaine qui prévalent. Oui, depuis le 7 octobre, c'est bien la vie de l'autre qui est niée.

Nous le disons depuis le premier jour de la guerre à Gaza : une vie vaut une vie. (...)

Je le sais pour être aussi allé au chevet des victimes palestiniennes des opérations militaires israéliennes, réfugiées à Al-Arish, des femmes, des enfants, dont je n'oublierai pas le regard. Je le sais, pour avoir rencontré des jeunes de Gaza accueillis en France et je pense à Rita Baroud qui aurait dû être avec nous aujourd'hui et qui continue de témoigner de la détresse de ses proches à Gaza.

Une vie vaut une vie. Et notre devoir à tous est de protéger les uns et les autres, devoir indivisible, comme l'est notre humanité commune.

Une solution existe pour briser le cycle de la guerre et de la destruction. C'est la reconnaissance de l'autre, de sa légitimité, de son humanité et de sa dignité. Que les uns et les autres rouvrent les yeux et voient des visages humains là où la guerre a placé le masque de l'ennemi ou les traits d'une cible. C'est la reconnaissance qu'Israéliens et Palestiniens vivent dans une solitude jumelle, solitude des Israéliens après le cauchemar historique du 7 octobre 2023, solitude des Palestiniens à bout de force dans cette guerre sans fin.

Le temps est venu. Car le pire peut advenir, qu'il s'agisse du sacrifice de tant d'autres civils, de l'expulsion de la population de Gaza vers l'Egypte, de l'annexion de la Cisjordanie, de la mort des otages détenus par le Hamas, ou des faits accomplis qui changent de manière irréversible la situation sur le terrain. C'est pour cela, c'est pour cela que nous devons aujourd'hui, ici même, ouvrir ce chemin de paix, car depuis juillet dernier, l'accélération des événements est terrible. Au point où nous en sommes, il est à craindre que les accords d'Abraham ou de Camp David soient remis en cause par l'action d'Israël et que la paix devienne impossible pour longtemps au Moyen-Orient. Il pèse donc sur nous une responsabilité historique. Nous devons tout faire pour préserver la possibilité même d'une solution à deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité.

Le temps est venu. C'est pourquoi, fidèle à l'engagement historique de mon pays au Proche-Orient, ou la paix entre le peuple israélien et le peuple palestinien, je déclare que la France reconnaît aujourd'hui l'Etat de Palestine.

Cette reconnaissance est une manière d'affirmer que le peuple palestinien n'est pas un peuple en trop. Qu'il est au contraire ce peuple qui ne dit jamais adieu à rien, pour parler avec Mahmoud Darwich. Un peuple fort de son Histoire, de son enracinement, de sa dignité. »



• Par Abdelaziz Kacem



N'est pas Bourguiba qui veut

1

Le 7 octobre 2025, la guerre d'extermination, la solution finale en cours à Gaza entre dans sa troisième année. Jusqu'à la mi-septembre, le nombre de victimes s'élève à 64 800 dont 18 500 enfants. Dans ce bilan, il faut compter 2 500 tués par les tirs de la soldatesque israélienne devant les centres de distribution d'aide alimentaire. La Fondation humanitaire de Gaza s'avère un piège odieusement tragique. À toutes ces pertes humaines déjà énormes, s'ajoutent, désormais, une moyenne de 80 civils par jour. Par ailleurs, selon les experts, il faudra majorer ces victimes de plusieurs autres dizaines de milliers encore sous les décombres. Tsahal, l'armée «*la plus morale du monde*», s'acharne à faire la seule chose qu'elle puisse faire : tuer et détruire.

2

Qui se souvient d'Henry Kissinger ? C'est bien cet ancien Secrétaire d'État et conseiller à la sécurité des USA qui a donné au cynisme politique une dimension planétaire. Ses coups fourrés ne se comptent pas. C'est bien lui, à titre de rappel, qui a orchestré, le 11 septembre 1973, au Chili, le coup d'État le plus odieux du siècle, entraînant la chute et la mort d'un président démocratiquement élu, Salvador Allende, et son remplacement par l'abominable Augusto Pinochet. Moins d'un mois plus tard, le 6 octobre, au Proche-Orient, survint la quatrième guerre israélo-arabe. Venant à la rescousse de Tsahal, alors en difficulté, c'est bien lui qui finit par transformer la victoire arabe en un demi-échec. Et Sadate, convaincu du principe étatsunien «*Israël first*», s'en remit littéralement à lui. On connaît la suite...



3

Cela n'a guère empêché l'inénarrable Henry Kissinger d'obtenir, toujours en 1973, le Nobel de la paix. En guise de protestation, deux membres du Comité Nobel ont présenté leur démission. Encouragé par ce précédent, Donald Trump, avec l'appui du génocidaire que l'on sait, brigue ce Nobel controversé. À l'appui de sa candidature, le président américain avance plusieurs arguments : il soutient à fond l'extermination totale et définitive de ces méchants Gazaouis si accrochés à leur terre. Puis, pour donner plus d'épaisseur à son dossier, il rebaptise le département américain de la Défense en ministère de la Guerre.

4

À la décharge de Kissinger, il nous a lancé, dans une formulation aphoristique, un avertissement solennel : «Être un ennemi des États-Unis est dangereux, mais être leur ami est fatal.» Tous les régimes arabes le savent, mais chacun continue à se rassurer : cela n'arrive qu'aux autres.

5

C'est à coup de milliards de dollars et au prix d'une honteuse soumission aux Accords d'Abraham que les pays du Golfe ont cru acheter l'amitié des Américains. Le 11 mai dernier, lors de son dernier voyage dans la région, le parrain Trump, outre les

trillions de dollars qu'il a empochés, le Qatar lui a offert un Boeing 747-8 d'une valeur de 400 millions USD, en remplacement des deux «Air Force One», devenus obsolètes. Doha avait, dès 2002, offert au Pentagone al-Udaid, qui constitue la base militaire américaine la plus importante au Moyen-Orient. Toutes ces preuves d'obédience sonnante et trébuchante, pensaient les Qataris, les protégeraient contre toute menace.

6

Oui, les USA se sont engagés à préserver leurs trônes, en premier lieu, contre leur propre peuple et contre la vindicte des pays voisins. Pas contre Israël. Avec le feu vert du candidat au Nobel de la paix, l'abominable recherché par la Justice internationale, pour crime contre l'humanité, lança sur la capitale qatarie une quinzaine d'avions de combat pour tuer les négociateurs de la résistance palestinienne venus discuter le plan de paix de Trump, prêts à faire des concessions. Leur convocation s'est avérée un piège qu'Al Capone aurait jugé indigne. Netanyahu, l'inqualifiable, ne le regrette pas. Il menace de les poursuivre où qu'ils se trouvent : Ankara, Le Caire ou encore Doha. Dans son esprit étriqué, il pense qu'en assassinant les chefs, l'édifice s'écroulera de lui-même. Mais, n'ayant rien d'un Rodrigue, jamais il ne saura dire : «Et le combat cessa faute de combattants».



7

Doha, abasourdie, frise l'apoplexie. Elle fomente à la hâte un sommet islamique et c'est d'un ton terne et penaud que rois, roitelets et autres chefs et sous-chefs d'État, dénoncent l'agression. Pathétique, le président libanais s'est posé la question : « *le gouvernement israélien veut-il une paix juste et durable dans notre région? Si la réponse est positive, alors nous sommes prêts.* » Non M. Joseph Aoun ! Même en forçant le Hezbollah à déposer les armes, le monstre n'est nullement disposé à restituer les cinq places qu'il occupe au Sud-Liban. Au contraire, il y fortifie ses positions.

8

Jusqu'à quand les gouvernants arabes continueront-ils à pratiquer la politique de l'autruche? Ceux qui reconnaissent l'État hébreu savent-ils qu'il est un pays sans frontières officielles ? Il a, dès sa création, repoussé celles tracées par la résolution onusienne de 1947. Dans une interview accordée, le 12 août dernier, à la chaîne I24, Netanyahu annonce que les temps sont venus de réaliser une prophétie biblique : « *le Grand Israël* ». Il engloberait toute la Palestine historique ainsi que la Jordanie, le Sinaï, le Liban, les deux tiers de la Syrie, une portion de l'Irak, une autre à soustraire à l'Arabie Saoudite, voire Médine ou l'ancien Khaybar, pour le moins. Trump approuve déjà l'annexion du Golan et au-delà.

9

Ah, le bon vieux Bourguiba. En pleine guerre froide, par conviction, il avait choisi le camp occidental. Les États-Unis lui en surent gré. Ils aidèrent la Tunisie à s'émanciper du joug colonial et garantirent sa souveraineté. En 1961, lors du voyage officiel du « *Combattant suprême* » à Washington, le président JFK et le bon peuple américain lui réservèrent un accueil triomphal. Dans le cadre de cette vieille amitié, Bourguiba effectue, du 18 au 21 juin 1985, une dernière visite de travail à la capitale américaine. Le président Reagan lui fait un accueil des plus chaleureux. Mais chasser le naturel, il revient au galop, hélas.

10

Le 1er octobre 1985, soit 3 mois et 9 jours après ladite visite, l'aviation israélienne, avec l'aval de la Maison-



Blanche, effectue un raid meurtrier contre un camp palestinien, sis à Hammam Chott, dans la banlieue sud de la capitale, où tous les dirigeants de l'OLP, Arafat en tête, devaient tenir une importante réunion. L'agression s'est soldée par 68 victimes (50 Palestiniens et 18 Tunisiens). Par chance, grâce à un retard imprévu, les dignitaires palestiniens n'étaient pas au rendez-vous à l'heure dite. Excédé, Bourguiba convoque l'ambassadeur US et rugit : cela fait 50 ans que je m'efforce de convaincre mon peuple que les États-Unis sont nos amis. Dites à votre président que la Tunisie porte plainte contre l'agresseur auprès du Conseil de sécurité et que si Washington oppose son veto pour empêcher qu'Israël soit condamné, nous rompons nos relations diplomatiques avec vous. L'Amérique s'abstint, la Tunisie obtint gain de cause. Mais n'est pas Bourguiba qui veut. ■

A.K.





Réinventons la banque ensemble !

1^{ère} Banque en ligne en Tunisie

OUVERTURE DE COMPTE



100% EN LIGNE



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats





• Par Riadh Ben Sliman

Le monde qui vient aura la question palestinienne comme épice



L'accélération des multiples crises et la déstabilisation de plus d'une région dans le monde ne sont pas des faits isolés ou fortuits. Elles participent d'une logique inaugurant une ère de confrontations et de guerres, symptômes d'un système international devenu obsolète et dépassé.

L' exaltation de la puissance, l'imbrication des crises et des défis, l'effritement de l'idée de progrès, l'impasse de la modernité, les ravages d'un néolibéralisme aveugle, le triomphe de l'industrie de l'abrutissement à travers la prolifération de plateformes constituant un affront à l'intelligence humaine, l'expansion de la logique marchande dans les espaces les plus privés de la vie des gens, le recul de la spiritualité dans certaines contrées... tous participent à la forte dégradation de la situation. On avance vers ce monde dangereux qui se dresse comme des somnambules (sleepwalkers). La paix internationale n'a jamais été aussi menacée.

Ces éléments qui s'imbriquent et s'enchevêtrent couvaient depuis des décennies. Seulement on les voit à l'œuvre maintenant.

La démolition devenue plus qu'apparente du cadre juridique régissant la paix et prohibant la guerre, la mise à l'écart de toute coopération internationale multilatérale au profit de politiques unilatérales peu soucieuses de l'intérêt des nations et des peuples ont permis davantage de lever le voile sur ces mutations profondes à l'œuvre dans le monde.

Le 7- Octobre vient bouleverser un système injuste

L'opération du 7 octobre 2023 est un véritable sursaut face aux dérives du système international. C'est un véritable mouvement tectonique qui a bouleversé et secoué davantage ce système porteur d'injustices. Cette opération avait pour but de remettre la plus grande injustice de notre temps au centre de l'attention et de l'agenda international après des années de manœuvres visant à réduire au silence le peuple palestinien déjà en proie à une visibilité sélective *«qui le rend inaudible, ou ne le montre et ne l'écoute que dans l'unique cadre de certains points de vue ou registres perceptuels : terroristes, manifestants, meurtriers, sujets humanitaires, tout en privant les Palestiniens de leurs qualités les plus humaines»*.

Les deux dernières années ont mis en avant la résistance héroïque des Gazaouis et de l'ensemble du peuple palestinien, l'attachement à leur terre face aux tentatives vaines de les déposséder de leur territoire, les valeurs morales devenus légendaires dont ils sont pourvus, leur inébranlable conviction de la justesse et de la légitimité de leur lutte contre les politiques et pratiques cruelles de l'occupant, auteur du génocide le plus abject de l'histoire.

L'impunité dont jouissent les dirigeants de l'entité sioniste qui sont davantage encouragés à aller de l'avant dans leur entreprise meurtrière par les protestations platoniques de nombreuses puissances, et par une complicité manifeste masquée derrière une apparente passivité, constitue un affront à la conscience humaine. Cet accompagnement docile de l'entité génocidaire est confronté au sursaut international actuel, les opinions publiques étant déterminées à en découdre avec l'impunité et ces crimes atroces. Le temps de la compassion narcissique avec l'entité sioniste pourrait vivre ses dernières heures. L'opinion publique, notamment occidentale, se retrouve en face d'images de massacres qui reflètent la nature démoniaque de ceux qui l'ont commis.

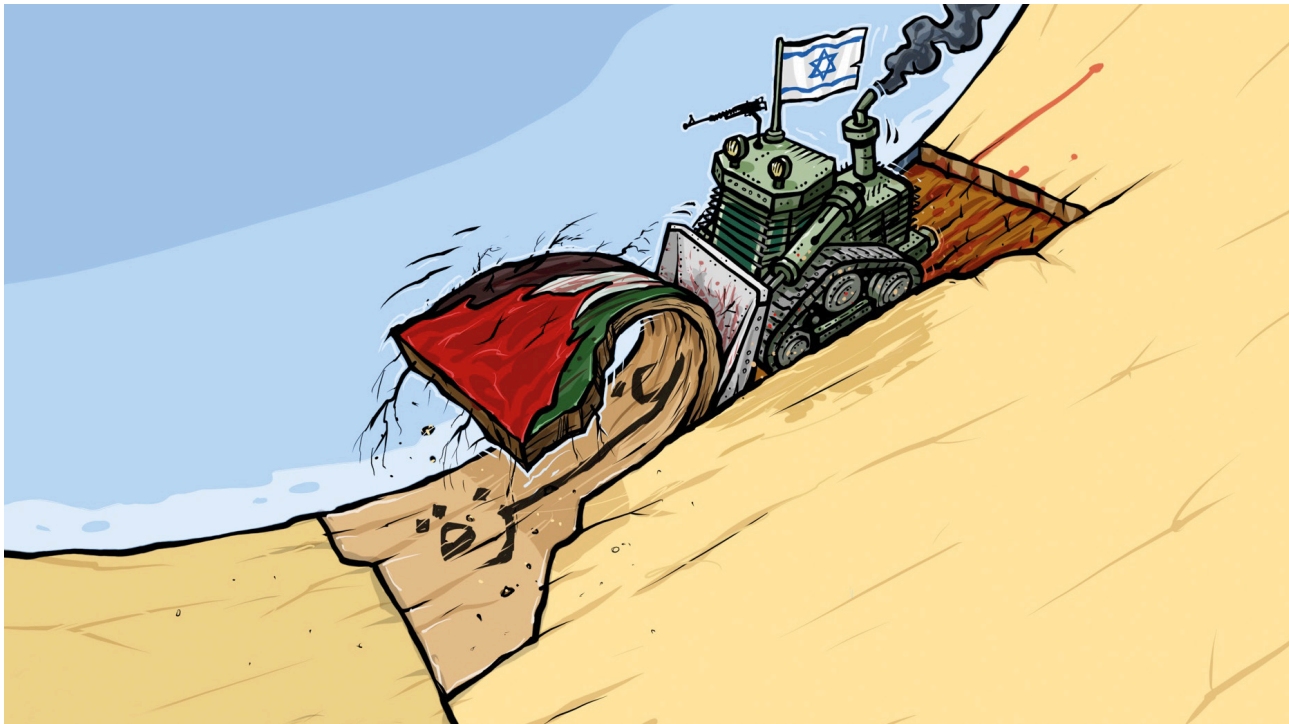
Ces massacres, ce génocide, ces meurtres barbares, cette famine, vu leur ampleur et portée, ne seront pas limités dans le temps mais interagiront avec les dynamiques internationales en cours et futures. Le crime est d'une telle ampleur qu'il fera partie des facteurs influant sur le cours des relations internationales tout au long des prochaines décennies.

Et c'est ainsi que la question palestinienne s'imposera plus que jamais comme un déterminant central des futures relations internationales. Le génocide en cours, par son ampleur et sa nature extrême, ne pourra plus être effacé ni du récit historique ni de la conscience collective de l'humanité. Il imprénera profondément le narratif global tout au long des prochaines décennies. Plus que les autres crimes de masses qui ont marqué le 20e siècle, le génocide à Gaza déterminera les textes normatifs et conditionnera la légitimité future du droit international et des institutions internationales censées incarner la paix et la justice universelle.

Le système international, la pertinence et la crédibilité des normes internationales, la justice universelle comme la solidarité internationale se mesureront à l'aune du génocide à Gaza. Celui-ci évoluera au-delà des contingences politiques immédiates pour s'inscrire dans la durée.

Impuissance de l'ONU alors qu'il est possible de mettre fin aux massacres

Un fait important restera gravé dans les annales : hormis le déploiement humanitaire de l'ONU dont les agents ont payé un lourd tribut, le département politique a échoué lamentablement. Le Secrétaire général M. Guterres, ses principaux conseillers (des affaires politiques, conseillers sur le génocide, les enfants dans les conflits, la violence sexuelle



dans les conflits) le haut-commissaire aux droits de l'homme et d'autres responsables politiques onusiens ont brillé par leur inaction non pas parce qu'ils ont été incapables d'agir mais parce qu'ils ont tout simplement choisi de ne rien faire.

Pourtant, les moyens de mettre un terme au génocide à Gaza existent et n'attendent qu'à être appliqués mais on feint de les ignorer et on s'efforce de ne pas les voir.

Comme le cas de l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid, il s'agit d'un combat de longue haleine. Mais même face à l'obstruction de certains gouvernements alliés de l'entité génocidaire, il existe des leviers d'action comme le boycott, les sanctions, les poursuites fondées sur la compétence universelle et les recours civils contre les auteurs de crimes à Gaza et leurs complices.

Aussi, une véritable intervention et une protection effective du peuple palestinien peuvent être mises sur pied.

Institué par la Résolution 377 à l'initiative du Secrétaire d'Etat américain Dean Acheson lors de la guerre de Corée en 1950, le mécanisme intitulé « Uniting for Peace » confère à l'Assemblée générale le pouvoir d'agir en cas de blocage du Conseil de sécurité en raison de l'utilisation du veto par l'un des membres permanents. Grâce à ce dispositif, l'épicentre du pouvoir aux Nations unies se déplace du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale. Celle-ci pourrait décider d'une intervention rapide au moyen d'un déploiement d'une force de protection de la population civile à Gaza et en Cisjordanie, de l'acheminement de l'aide humanitaire, de la préservation des preuves des auteurs de crimes israéliens

et de soutien aux efforts de reconstruction. Mais l'ONU est-elle capable de mettre fin à la passivité dont elle fait preuve même si elle est continuellement soumise aux pressions des alliés de l'entité sioniste?

L'ONU dépassée et supplantée par d'autres formes d'interaction ?

L'on se retrouve face à une situation où le rétablissement de la paix est de plus en plus compliqué par la fragmentation de l'ONU, conséquence des divisions géopolitiques, par le recentrage des priorités des Etats autour de leurs intérêts nationaux ainsi que par la complexité des facteurs à l'origine des conflits contemporains, ce qui accroît la perte de confiance dans cette organisation et dans les institutions multilatérales en général.

D'où la tendance actuelle de recourir à l'unilatéralisme au détriment d'un multilatéralisme universel tel qu'incarné par les Nations unies. Au cours de la dernière décennie, à mesure que la fragmentation internationale s'est accélérée et que l'accord dans les forums multilatéraux est devenu plus difficile à obtenir, la tendance s'est visiblement inversée pour privilégier des mécanismes restreints destinés à gérer la paix et le développement comme le G7, le G20, etc.

Toutefois, ce morcellement de l'universel ne sert pas la paix, l'action collective et la solidarité internationale, en témoigne la tendance actuelle à privilégier les intérêts restreints aux dépens du bien commun. ■

R.B.S.

Ancien ambassadeur



ATB

البنك العربي لتونس



@ArabTunisianBank



www.atb.tn

تخطم، تلقى

مع Pack Horizon



• Par Eyles Ghariani

Allemagne Du pacifisme stratégique à la puissance militaire assumée



Depuis l'été 2024, un chiffre résume à lui seul une mutation stratégique : 13,2 milliards d'euros d'exportations d'armement, un record historique pour l'Allemagne. Ce résultat n'est pas seulement un succès industriel : il marque la fin d'une tradition de retenue militaire et l'entrée dans une nouvelle ère.

Sous l'effet de la guerre en Ukraine et de la recomposition des équilibres européens, Berlin fait désormais de la puissance militaire un levier central de sa politique. Cette évolution appelle une analyse approfondie : quelles en sont les origines, quelles implications pour la sécurité européenne, et quelles opportunités géopolitiques ouvre-t-elle ?

Le choc ukrainien, catalyseur d'une transformation

L'invasion de l'Ukraine en février 2022 a constitué un choc stratégique majeur pour l'Europe, et plus encore pour l'Allemagne : puissance économique incontestée mais puissance militaire bridée par un consensus historique. Ce conflit a forcé Berlin à dépasser ses réticences pour s'engager dans un réarmement massif.

Dès les premiers jours, l'Allemagne a conjugué responsabilités économiques, politiques et stratégiques. Le soutien militaire à Kiev s'est traduit par une mobilisation industrielle inédite. En 2024, 64 % des 13,2 milliards d'euros d'armements exportés ont été livrés directement à l'Ukraine, preuve d'une redéfinition claire des priorités stratégiques de Berlin.

Cette transformation s'est appuyée sur un consensus populaire inédit : 75 % des Allemands soutiennent aujourd'hui l'effort de réarmement, exprimant à la fois une volonté de réduire la dépendance vis-à-vis des alliés extérieurs et une légitimation politique pour accroître les moyens de défense.

Dans les faits, un fonds spécial de 24 milliards d'euros a été créé, et le budget militaire atteint 95 milliards en 2025. Au-delà des chiffres, c'est un véritable saut qualitatif qui s'opère : une Allemagne prête à assumer un rôle sécuritaire majeur, portée par une industrie de défense revitalisée.

Ainsi, Berlin n'est plus seulement le moteur économique de l'Union européenne : elle devient un acteur militaire central, déterminé à peser dans la redéfinition des équilibres stratégiques du continent. Ce passage de la prudence à l'activisme militaire soulève d'ores et déjà de nombreuses interrogations sur l'avenir des équilibres européens, transatlantiques et régionaux.

La fin d'une ère : l'Allemagne rompt avec la retenue militaire. Depuis 1945, l'Allemagne s'était imposé une autolimitation stricte. Dictée par le poids de l'histoire et la volonté d'écarter tout retour à une puissance agressive, cette retenue s'exprimait par des engagements essentiellement défensifs ou multilatéraux,

sous l'égide de l'UE et de l'Otan. Ce choix avait consolidé la stabilité européenne et rassuré ses voisins.

Mais à la fin des années 1990, cette doctrine a commencé à se fissurer. En 1999, l'intervention au Kosovo, sous Gerhard Schröder, a marqué un premier tournant : pour la première fois depuis la guerre, la Luftwaffe participait à une opération extérieure. Deux ans plus tard, l'engagement en Afghanistan confirmait la remise en cause du principe de retenue, révélant les limites d'une doctrine inadaptée à un monde multipolaire et instable.

Sur le plan intellectuel, des voix s'élevaient déjà pour dénoncer cet «*auto-enchaînement*» et plaider pour un alignement de la puissance militaire allemande sur son poids économique et politique. Longtemps marginale, cette idée a progressivement gagné du terrain, portée par les milieux stratégiques qui jugeaient insuffisants les moyens consacrés à la défense.

Sous Angela Merkel, la prudence est restée la règle. La chancelière, oscillant entre volonté d'un leadership européen et respect du consensus intérieur, a incarné l'ambivalence d'une société partagée entre mémoire historique et nouvelles menaces sécuritaires.

Aujourd'hui, avec des exportations d'armement record et un budget de défense sans précédent, cette époque touche à sa fin. L'Allemagne assume désormais son rôle de puissance militaire, décidée à défendre ses intérêts stratégiques et à peser sur la sécurité européenne et mondiale. Cette rupture appelle à repenser les équilibres institutionnels européens et transatlantiques, ainsi que la place de Berlin dans un ordre international en recomposition permanente.

Une doctrine nouvelle : puissance proactive et industrielle. L'Allemagne vit un véritable changement de paradigme. D'une posture défensive et prudente, elle adopte désormais une stratégie proactive, assumée et industrielle. Ce tournant ne se résume pas à une hausse budgétaire : il traduit l'ambition de Berlin de renforcer ses capacités et de s'imposer comme acteur central du nouvel ordre sécuritaire européen et mondial. Désormais, l'Allemagne n'est plus seulement une puissance économique. Elle se positionne comme pilier de la défense européenne et partenaire incontournable des alliances transatlantiques. Sa puissance technologique et industrielle devient un instrument d'influence, au service d'une diplomatie sécuritaire renforcée.

Le budget de la défense atteint 95 milliards d'euros en 2025, complété par un fonds spécial de 24 milliards destiné à



moderniser les forces terrestres, aériennes et navales, développer les cybercapacités et renforcer la défense antimissile. L'objectif est clair : aller au-delà des capacités traditionnelles pour investir dans les technologies de pointe adaptées aux conflits contemporains.

Cette doctrine s'appuie aussi sur une intégration accrue dans les chaînes d'armement mondiales. Déjà leader dans l'équipement militaire, l'Allemagne consolide ses partenariats technologiques en Europe et au-delà, renforçant à la fois son autonomie stratégique et une coopération européenne plus intégrée, où l'industrie devient levier politique.

Enfin, Berlin s'engage plus activement dans les missions de sécurité collective. Loin d'une présence symbolique, elle assume un rôle opérationnel dans la gestion des crises régionales et globales.

Mais cette visibilité accroît aussi les attentes de ses alliés et attire l'attention de ses rivaux, plaçant l'Allemagne dans une position délicate : puissance européenne incontournable et moteur d'une redéfinition des architectures de défense mondiales.

Cette nouvelle doctrine révèle une Allemagne tournée vers l'avenir, consciente que puissance militaire et stature politique sont désormais indissociables, et prête à assumer un rôle géopolitique de premier plan.

Un nouveau pivot géopolitique en Europe et dans l'Otan La montée en puissance militaire de l'Allemagne redessine l'équilibre des forces en Europe et réaffirme son rôle dans l'architecture de sécurité transatlantique. Elle confère à Berlin une responsabilité accrue, tout en suscitant des

interrogations sur les limites d'un leadership désormais plus affirmé.

En Europe, l'Allemagne devient le pivot stratégique d'une défense plus intégrée et autonome. Sa capacité industrielle, technologique et logistique structure les coopérations de l'Union européenne et de la Coopération structurée permanente (PESCO), un cadre permettant aux États membres de l'Union de développer conjointement des projets de défense coordonnées, faisant de Berlin un leader de fait dans la définition des priorités sécuritaires européennes.

Sur le plan transatlantique, ce tournant est perçu à la fois comme un soulagement et un défi. Il répond aux appels des États-Unis pour une Europe plus autonome, mais soulève des tensions potentielles autour du partage des responsabilités et de la prise de décision au sein de l'Otan. Washington reste attentif à la cohérence entre la montée en puissance allemande et ses engagements globaux.

À l'échelle internationale, l'Allemagne projette désormais une image plus assertive et stratégique. Sa capacité à fournir des équipements de pointe lui confère un levier d'influence dans les négociations de sécurité, nourrissant son ambition d'agir à la fois comme équilibreur européen et comme interlocuteur recherché des grandes puissances.

Mais ce repositionnement comporte des risques. La militarisation croissante de l'Allemagne ravive certaines sensibilités historiques et alimente les inquiétudes de la Russie.

Une affirmation jugée trop agressive pourrait fragiliser des alliances ou créer de nouvelles tensions. Berlin devra donc

concilier affirmation stratégique et responsabilité diplomatique, afin de préserver la stabilité qu'elle souhaite défendre.

Ainsi, l'Allemagne se trouve à l'aube d'une redéfinition majeure de son rôle sécuritaire. Cette mutation influencera durablement les dynamiques européennes et transatlantiques, tout en exigeant une vigilance constante dans la gestion des équilibres régionaux et globaux.

Perspectives incertaines : entre leadership et risques

La dynamique de réarmement engagée par l'Allemagne soulève une question essentielle : celle de la solidité du consensus qui la soutient. Certes, 75 % des citoyens l'approuvent, mais ce soutien reste tributaire de l'évolution du contexte international et des résultats concrets. Une percée décisive ou, à l'inverse, un enlisement du conflit ukrainien pourrait infléchir l'opinion publique et la volonté politique de maintenir cet effort.

Sur le plan économique, la modernisation des forces et le développement de technologies de pointe exigent des investissements massifs et durables. L'industrie de défense allemande doit non seulement répondre à une demande intérieure accrue, mais aussi rester compétitive face à une concurrence mondiale exigeante. Cela implique un renforcement de la recherche, une sécurisation des chaînes d'approvisionnement et une organisation capable de s'adapter à des besoins stratégiques en constante évolution.

À l'international, Berlin se retrouve au cœur des rivalités entre grandes puissances. Son soutien à Kiev alimente les tensions avec Moscou, tandis que l'ascension militaire de la Chine impose d'intégrer ce paramètre dans ses choix stratégiques et technologiques. Dans ce contexte, l'Allemagne devra conjuguer fermeté et dialogue multilatéral, afin d'éviter une spirale de confrontation.

Trois scénarios s'esquissent : un approfondissement du réarmement, consacrant Berlin comme chef de file de la défense européenne et de l'Otan ; un ajustement plus prudent, dicté par la conjoncture économique ou politique ; ou encore des ruptures externes — désescalade en Ukraine, recomposition transatlantique — qui redéfiniraient sa trajectoire.

Dans cette phase d'incertitude, l'Allemagne dispose d'une marge de manœuvre, mais aussi d'une responsabilité majeure : inscrire son nouveau rôle dans une vision cohérente, adaptée aux réalités mouvantes, tout en préservant l'équilibre interne

de son consensus politique. Sa trajectoire pèsera durablement sur l'évolution des architectures de sécurité européennes et mondiales.

L'Allemagne, nouvel équilibriste de la sécurité mondiale

L'Allemagne connaît aujourd'hui une mutation stratégique sans précédent. Longtemps cantonnée à son rôle de puissance économique, elle s'affirme désormais comme un acteur militaire central, pesant sur les équilibres européens, transatlantiques et mondiaux. Ce basculement ne relève pas seulement d'un changement doctrinal : il redessine les rapports de force sur le continent et au-delà.

En conjuguant poids économique, puissance industrielle et influence stratégique, Berlin dépasse le cadre national. Il reconfigure les équilibres au sein de l'Union européenne, réoriente les dynamiques transatlantiques et s'impose comme une puissance militaire dont les choix pèseront directement sur l'ordre international.

Mais cette montée en puissance s'accompagne de responsabilités lourdes. En Europe, l'Allemagne est à la fois moteur d'une défense plus intégrée et garante d'un équilibre fragile avec ses partenaires. Au sein de l'Otan, elle répond aux attentes américaines pour une Europe plus autonome, mais suscite aussi des interrogations sur le partage des responsabilités et l'équilibre décisionnel. À l'échelle mondiale, son soutien à l'Ukraine la place au cœur de la confrontation avec Moscou, tandis que l'ascension de la Chine l'oblige à inscrire ses choix dans un jeu de rivalités globales.

Ce repositionnement n'est toutefois pas exempt de risques. L'image d'une Allemagne de nouveau forte militairement peut raviver des sensibilités historiques et nourrir des méfiances régionales. Le défi pour Berlin sera de trouver l'équilibre entre affirmation stratégique et responsabilité diplomatique, afin que sa puissance ne se transforme pas en facteur d'instabilité.

Ainsi, l'évolution de la politique de défense allemande dépasse le cadre européen : elle contribue à redéfinir les fondements mêmes de la sécurité collective dans un monde fragmenté et instable. Plus qu'un ajustement militaire, c'est un tournant géopolitique majeur, dont les effets marqueront durablement le XXI^e siècle. L'Allemagne apparaît désormais comme un acteur stratégique incontournable, appelé à transformer sa puissance militaire retrouvée en un levier de stabilité, d'équilibre et de dialogue. ■

E.G.

Ancien ambassadeur

Nouveau bâtonnier des avocats La méthode Bethabet



Détient-il une recette magique ? Porté bâtonnier des avocats du barreau de Tunisie par un vote massif dès le premier tour qui place en lui beaucoup d'espoir, Me Boubaker Bethabet n'aura que trois ans (2025-2028) pour «hisser la profession à un niveau nettement supérieur». «Un changement significatif nécessaire» urge. A lui d'en inventer la méthode. Rodé au fonctionnement du Conseil national de l'ordre et ancré au sein de la profession, le nouveau bâtonnier n'ignore rien de l'ampleur de la tâche qui l'attend, ni des grandes priorités à traiter. L'échange de lettres qu'il vient d'avoir avec le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Me Brahim Bouderbala, lui-même ancien bâtonnier (2019-2022), en donne un avant-goût. S'empressant, au lendemain du scrutin, d'adresser ses vœux au nouveau bâtonnier élu, le président de l'ARP place la défense de l'indépendance de la profession au premier titre des préoccupations, se déclarant persuadé que Me Bethabet se dépensera sans compter. Il soulignera la relation étroite entre la profession d'avocat et la défense des droits et libertés, et qu'elle demeurera en tête des forces veillant à l'ancrage des valeurs de la citoyenneté et œuvrant à la préserver des tiraillements. Plus qu'un simple message de vœux protocolaire, de bons vœux pour le mandat qui commence.

Deux jours après, dans sa lettre de réponse soigneusement rédigée, le bâtonnier Bethabet assure le président de l'ARP que «*la profession demeurera fidèle à sa mission*». D'emblée, il souligne «*l'importance de la restauration du rôle constitutionnel efficace du Conseil supérieur de la magistrature, en tant qu'institution capable de protéger les magistrats, de garantir leur indépendance et de les préserver de toute forme de pression et d'orientation.*» L'objectif stratégique est ainsi clairement réitéré.

Des urgences

Deux autres questions fondamentales sont également mentionnées : la mise en place et la consolidation des garanties légales des droits de la défense, et la modernisation du cadre légal de la profession (érigée en noble mission), dans l'intérêt général. Comme il aura l'occasion de l'expliquer dans d'autres déclarations, le bâtonnier Bethabet entend faire aboutir deux revendications essentielles de ses confrères.

- La première est le renforcement du rôle de l'avocat et de sa capacité de s'acquitter pleinement de sa mission sans entrave.
- La seconde est la reprise en main par le Conseil de l'ordre du projet de loi relatif à l'organisation de la profession et son adoption par l'ARP, en révisant et en complétant le décret-loi n°2011-79 du 20 août 2011.

Une urgence sociale s'impose à l'agenda du nouveau bâtonnier et de son équipe : la revalorisation de la pension de retraite des avocats. Affiliés à une caisse indépendante, la Caisse

de prévoyance et de retraite des avocats (Capra), héritière depuis 2008 d'une vieille institution du début du siècle dernier, elle puise ses ressources principalement dans les cotisations de ses assurés sociaux ainsi que des recettes au titre du timbre d'avocat devant être apposé sur tout acte entrepris. La modestie de ces ressources et le déséquilibre financier de la Capra rendent la pension de retraite d'environ 1 600 DT par mois. Un montant jugé modique, en fonction du coût de la vie et comparativement à d'autres professions, notamment les magistrats. La proposition immédiate est d'augmenter le montant du timbre d'avocat.

Mais, plus généralement, c'est la refonte du système de prévoyance et de retraite incarné par la Capra qui revêt un caractère d'urgence et exige un appui au plus haut niveau afin de régler définitivement le dossier. «*Ce n'est là en fait que l'une des expressions des revendications sociales d'un grand nombre d'avocats*», confie à Leaders un proche de la profession. «*Sur les plus de 9 000 avocats inscrits au barreau, poursuit-il, la situation financière est difficile pour plusieurs centaines d'entre eux qui font face à de multiples contraintes et charges, peinant à payer le loyer du cabinet, le secrétariat et les collaborateurs, mais aussi à obtenir des clients et des honoraires comme fixés par l'Ordre.*»

Une large diversité de la base

Le bâtonnier Bethabet est sans doute sensible à cette situation qui persiste et s'élargit. Il sait combien les solutions efficaces qui y seront apportées conforteront sa position et crédibiliseront sa démarche. Pour cela, un climat de sérénité et un esprit



de bonne collaboration avec les autorités et les institutions concernées sont nécessaires à instaurer rapidement, accompagnés de contacts suivis. Echaudés par de précédentes expériences, les avocats fondent cette fois-ci beaucoup d'espoir sur les démarches qui seront entreprises. Écartant toute confrontation avec les autorités, tant au cours de sa campagne qu'après son élection, Me Boubaker Bethabet a fait part de sa disposition à faire prévaloir la collaboration et l'entente dans le respect mutuel, pour la protection des droits et de la justice.

Il doit cependant y rallier ses coéquipiers membres du Conseil national de l'ordre des avocats de Tunisie. Ce conseil se compose du bâtonnier, des présidents des sections régionales et de quatorze membres élus par

l'assemblée générale. Dans la diversité de la représentation des avocats et des propres convictions, l'alignement de tous les membres, ou du moins de leur majorité, sur des positions officielles à tenir n'est guère facile, tout comme l'appui de la profession et son unité. D'où la complexité de la mission du bâtonnier.

Dès la fin de la composition du conseil et l'élection du secrétaire général, Me Boubaker Bethabet aura à déclencher «sa méthode» et avancer très rapidement dans un parcours d'efficacité. Travailleur et rompu au dialogue, il doit garder le cap sur le stratégique, tout en gérant un quotidien très intense. Avec la volonté de se faire une place honorable parmi ses 22 prédécesseurs, et laisser des réalisations reconnues. La profession en a grandement besoin. ■

Un bâtonnier fort déterminé

A 55 ans, qu'il accomplira ce 22 octobre, cet enfant de Douz est solidement moulé dans ses valeurs tunisiennes. Son père avait tenté l'expérience d'aller travailler en France parmi la première vague d'émigrés, pour se résoudre finalement à rentrer au pays. Il s'installera avec sa famille à Gabès où il décrochera un travail d'ouvrier-peintre dans une administration publique. C'est dans cette ville que le futur bâtonnier fera ses études primaires et secondaires, avant de « monter » à la capitale pour rejoindre la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis. Il réussira son certificat d'aptitude à la profession d'avocat en 1994. Quelques années seulement après son inscription au barreau, Me Boubaker Bethabet sera très actif au sein de l'Ordre national des avocats, passant du conseil régional de Tunis (2007-2010) au conseil national (2010-2013). Il en sera le secrétaire général (2013-2016), lors du mandat du bâtonnier Fadhel Mahfoudh, Prix Nobel en 2015 au titre du Quartet.

A pied d'œuvre, en première ligne depuis 2011

Son grand baptême du feu, Me Bethabet le fera en 2011, lorsqu'il sera désigné par la Haute Instance Ben Achour, membre de l'Instance supérieure indépendante des élections

(Isie) et en deviendra le secrétaire général, sous la présidence de Kamel Jendoubi. Les élections, le 23 octobre 2011 pour l'Assemblée nationale constituante, seront pour lui une expérience exceptionnelle. Tenace, Me Bethabet se présentera trois fois à l'élection du bâtonnier de l'Ordre. Sans l'emporter. La quatrième fois sera la bonne, tant sa détermination est grande. Soutenu par une équipe de campagne solide et ayant noué des alliances de poids, le nouveau bâtonnier avait sillonné le pays de long en large, écoutant les doléances et débattant sur son programme. Tout en réaffirmant son attachement à l'indépendance de l'Ordre, fondement de son unité et aussi de la justice, garante d'équité, il s'est déclaré lui-même indépendant à l'égard de tout parti politique, bien qu'il soit sensible à certains courants d'idées. Quand on lui demande qui parmi les anciens bâtonniers il se sent le plus proche, il ne cache pas l'admiration qu'il voue à Me Béchir Essid (2001-2004, puis 2007-2010) auprès de qui, affirme-t-il, il a beaucoup appris.

Le nouveau bâtonnier se veut consensuel et fédérateur et aspire à gagner la confiance de la profession et de tous ses confrères. Son acharnement au travail ne doit pas le priver de jouir auprès de son épouse et de ses trois enfants d'agréables moments en famille. ■

Les anciens bâtonniers depuis l'indépendance

1. 1958-1961 : Chédli Khalladi
2. 1961-1963 : Abdelrahman Abdennabi
3. 1963-1965 : El Bahri Guiga
4. 1965-1967 : Mohamed Chakroun
5. 1967-1969 : Taoufik Ben Cheikh
6. 1969-1971 : Ezzeddine Cherif
7. 1971-1973 : Taoufik Ben Cheikh
8. 1973-1975 : Mohamed Bellalouna
9. 1975-1977 : Fethi Zouhair
10. 1979-1983 : Lazhar Karoui Chebbi
11. 1983-1992 : Mansour Cheffi
12. 1992-1998 : Abdelwahab El Bahri
13. 1998-2001 : Abdeljelil Bouraoui
14. 2001-2004 : Béchir Essid
15. 2004-2007 : Abdessattar Ben Moussa
16. 2007-2010 : Béchir Essid
17. 2010-2012 : Abderrazak Kilani
18. 2012-2013 : Chawki Tabib
19. 2013-2016 : Mohamed Fadhel Mahfoudh
20. 2016-2019 : Ameer Meherzi
21. 2019-2022 : Brahim Bouderbala
22. 2022-2025 : Hatem Meziou
23. 2025 - ... : Boubaker Bethabet



NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

VOTRE ASSURANCE SANTÉ DANS LE MONDE ENTIER

Avec **SAHATY** International, nous prenons en charge vos frais de soins, d'hospitalisation et de chirurgie en Tunisie comme à l'étranger.



L'avenir
avec assurance

www.carte.tn



FIRST



QNB, partenaire de référence
du Padel en Tunisie.



qnb.com.tn/first



Partenaire de référence du Padel en Tunisie

QNB Tunisia, filiale du **Groupe QNB**, la plus grande institution financière au Moyen-Orient et en Afrique, renforce sa position en tant que partenaire de référence du padel en Tunisie, à travers un programme complet alliant le soutien aux athlètes et aux clubs sportifs, la formation et le coaching d'une équipe interne pour représenter la banque lors des compétitions interentreprises, ainsi que des offres bancaires exclusives «**QNB FIRST**» destinées aux clients Premium amateurs de padel.

Dans ce cadre, et en sa qualité de sponsor officiel, QNB accompagne deux joueuses professionnelles du padel féminin tunisien : Aïda El Fehri et Dorra Chamli. Cette dernière occupe actuellement la première place du classement aux niveaux national, africain et arabe. À travers ce partenariat, la banque valorise des principes tels que la performance, la discipline et l'égalité des chances, contribuant activement au développement de leur parcours à l'échelle nationale et internationale.

Dans le cadre de son engagement sociétal, QNB soutient également la promotion du padel à travers son partenariat avec les clubs Padel Connection à Ariana et Olympsky au Lac. La banque veille à encourager la pratique sportive en participant à l'organisation de tournois et en facilitant l'accès à ses services grâce à l'installation de distributeurs automatiques de billets (DAB/ATM) au sein des clubs. Par ailleurs, les membres des clubs partenaires pourront bénéficier d'une expérience bancaire sur mesure via les solutions haut de gamme «**QNB FIRST**», conçues exclusivement pour les clients premium. Les collaborateurs de la banque prennent également part aux événements et compétitions de padel, renforçant le lien direct avec les adhérents et le public, tout en présentant les avantages exclusifs de l'offre **QNB FIRST**.

L'engagement de QNB s'étend également en interne : une équipe mixte composée de collaborateurs et collaboratrices de la banque participe activement à la Padel Business League, un tournoi dédié aux entreprises. Cette participation illustre la culture d'entreprise de QNB, fondée sur l'esprit d'équipe et l'excellence opérationnelle: des valeurs partagées avec ses clients.

QNB Tunisia est présent dans 11 gouvernorats à travers un réseau d'agences, dont deux agences dédiées aux clients **QNB First** à Tunis et à Sousse, 3 centres d'affaires dédiés aux entreprises (à Tunis et à Hammam-Sousse), ainsi que d'un bureau de change à l'aéroport international de Tunis-Carthage.

Le safran en Tunisie

Une épice d'exception
et une culture d'avenir

• Par Ridha Bergaoui

Le safran (*Crocus sativus*) est originaire de la Grèce ancienne, diffusé et connu un peu partout à l'occasion des nombreuses invasions et conquêtes. Les Grecs l'appelaient Krokos. Le mot safran en français vient de l'arabe Zafran «زعفران» qui lui-même est emprunté du terme persan «zarparan» qui signifie plumes dorées, en référence à la fleur du safran. Il a été cultivé depuis au moins 3 500 ans et utilisé par les anciennes civilisations pour l'assaisonnement des plats, la parfumerie, la teinture et également à des fins thérapeutiques. En Inde et en Chine, il est considéré comme un produit sacré et employé dans les cérémonies rituelles et religieuses.

La production mondiale de safran est estimée entre 120 et 200 tonnes/an. L'Iran produit la plus grande partie de cette quantité (environ 80-95 %). L'Inde, la Grèce, le Maroc et l'Espagne en produisent chacun de petites quantités. D'autres pays s'y intéressent également comme la France, l'Italie, la Turquie... L'Iran est le principal exportateur de

safran reconnu le meilleur au monde. L'Afghanistan exporte en grande partie du safran provenant de l'Iran. L'Espagne exporte surtout du safran importé et reconditionné.

Alors qu'il est originaire du bassin méditerranéen, le safran s'est développé essentiellement en Iran. Cette domination de l'Iran, aussi bien pour la

production que l'exportation, s'explique par un ensemble de facteurs comme des conditions climatiques favorables à sa culture, des traditions culturelles bien ancrées (utilisation en médecine traditionnelle, teinture et rituels religieux) et culinaires (employé couramment pour la préparation du riz, thé, pâtisseries...), une main-d'œuvre abondante et bon marché et une organisation efficace des circuits





de commercialisation et d'exportation. En Iran, la culture de *Crocus* couvre une superficie d'environ 65 000 hectares, emploie des centaines de milliers de personnes, surtout pour la récolte, et bénéficie d'un savoir-faire ancestral.

Dans les pays méditerranéens, la demande de safran est très limitée, à cause d'une absence de traditions culturelles et culinaires fortes et d'une main-d'œuvre coûteuse. De plus, les pays méditerranéens ont souvent privilégié des cultures de masse pour l'alimentation (blé, huile d'olive, fruits...), alors que le safran est utilisé d'une façon occasionnelle. Ces dernières années, la culture du safran connaît un développement important dans de nombreux pays méditerranéens. Cet engouement fait suite à une prise de conscience de ses bienfaits pour la santé et ses qualités organoleptiques exceptionnelles. Il est produit surtout dans de petites exploitations familiales, dans le cadre d'une agriculture durable, écologique et résiliente au réchauffement climatique, le safran étant peu gourmand

en eau. Les producteurs visent des produits de qualité, des circuits courts et une clientèle exigeante.

Le safran, appelé également «*fleur de santé*», est une plante hybride, stérile qui se multiplie uniquement par les bulbes. Il résulte probablement d'un croisement fortuit, il y a plusieurs milliers d'années, entre deux espèces de *Crocus*. La fleur résultant de cette hybridation est plus belle que celle des parents et a des stigmates plus développés ; toutefois elle est stérile, ne donne pas de graines, et la multiplication du safran ne se fait que par voie végétative, par bulbe. Chaque bulbe planté génère chaque année de 3-5 bulbes-filles qu'on peut replanter.

Tout le safran cultivé dans le monde provient d'une même origine. On ne parle pas de variétés puisqu'il s'agit d'un même matériel génétique. Cette homogénéité génétique limite fortement la sélection. L'amélioration du safran repose sur la sélection de bulbes les plus vigoureux (taille, productivité, résistance aux mala-

dies), sains et indemnes de blessures ou pourritures. Il est recommandé d'utiliser des bulbes de bonne taille pour avoir des fleurs l'année de plantation. Une safranière peut être exploitée de 4-5 ans de suite avant de labourer le sol et installer une nouvelle ailliers.

Chaque bulbe planté donne de 3 à 6 belles fleurs violettes. Les pistils (organe femelle de la fleur) comportent des stigmates rouges appelés également filaments (3 stigmates/fleur). Les fleurs sont délicatement récoltées, très tôt le matin, à la main. On ramasse les fleurs chaque jour durant la période de floraison du safran, les mois d'octobre et novembre. Les filaments sont ensuite séparés des pétales et séchés à basse température, ils perdent près de 80% de leur poids. Ils constituent le safran épice utilisé pour de nombreuses fins. Il faut compter 150 à 200 000 fleurs pour obtenir 1 kg de safran séché. Le safran est appelé également «*or jaune*» ou le «*roi des épices*», c'est l'épice la plus chère et la plus intéressante. Une

personne expérimentée peut ramasser de 800 à 1 000 fleurs/heure, 1 kg de safran séché représente environ 200 h de travail, ce qui explique en partie le prix relativement cher du safran. Le prix du safran dépend de nombreux facteurs comme l'origine, la qualité, le mode de production, l'emballage, le lieu de vente... A titre indicatif, le safran français bio se vend au détail à 30-40 euros le gramme, le safran importé d'Iran est beaucoup moins cher (environ 10 euros/g seulement).

En raison de son prix très élevé, la tentation de fraude est très forte, elle est fréquente et très ancienne. En Europe, depuis le moyen âge, les peines les plus sévères frappaient les fraudeurs de safran. Il semble que jusqu'à 75 % du safran vendu de nos jours serait altéré ou mélangé avec des pistils d'autres fleurs

beaucoup moins intéressantes comme les fleurs de souci ou le carthame (appelé également safran mexicain). L'achat de produits certifiés et garanti par des organismes certificateurs est conseillé.

9/ La qualité du safran dépend de plusieurs facteurs. Il y a tout d'abord sa pureté et l'absence de fraude. Vient ensuite sa richesse en composés spécifiques (crocine, safranal et picrocrocine) qui déterminent sa couleur rouge, son arôme floral, sa texture souple et son goût particulier, amer. Au niveau de l'exploitation, plusieurs éléments interviennent au niveau de la qualité organoleptique du safran. Le sol (léger, drainant, riche en matière organique), le climat (étés chauds et hivers froids, l'excès d'humidité), les techniques culturales (irrigation, fertilisation, lutte contre les mauvaises herbes et les bioagresseurs),

la qualité de la récolte manuelle des stigmates (au bon moment, tôt le matin), le processus de séchage qui doit être rapide et les conditions d'emballage et de conservation, ont tous un effet sur l'arôme et la saveur du safran.

En cuisine, grâce à ses composés spécifiques, le safran apporte une couleur dorée intense, dégage arômes et saveurs raffinés et subtils qui font de lui un ingrédient irremplaçable dans la gastronomie mondiale pour concocter des plats prestigieux alliant esthétique, parfum et saveur. De nombreux colorants jaunes existent et sont beaucoup moins chers que le safran. Ces colorants se limitent à teindre en jaune les plats et n'ont rien des qualités organoleptiques incomparables du safran. Le curcuma, qui provient de la racine séchée et broyée du curcuma, n'apporte qu'une coloration fade et un





goût peu nuancé. Des caroténoïdes (dont le β -carotène) extraits de certains fruits et légumes orangés et jaunes, les fleurs de souci et le carthame sont également utilisés pour colorer les plats en jaune. La tartrazine (désignée par E102) ou le jaune orange (E110) sont des additifs de synthèse utilisés souvent en industrie agroalimentaire qui n'offrent aucun intérêt gustatif. Quoique très cher, le safran est utilisé en cuisine en très petites quantités. Il suffit de 6-8 filaments pour bien assaisonner un plat. Un gramme de safran permet d'assaisonner jusqu'à 150 plats. L'incidence économique est négligeable, surtout comparée à ses effets étonnants. Dans divers pays, le safran est également utilisé pour colorer le miel, le beurre, le fromage, certaines sauces, diverses pâtisseries, des liqueurs, des bonbons, etc.

A part en cuisine, le safran a de nombreux usages en médecine traditionnelle, particulièrement en Inde et en Chine. Il est utilisé pour ses propriétés antidépresseuses. Il réduit l'anxiété et les tensions nerveuses, et est efficace contre

les dépressions légères à modérées. Il aide à améliorer l'humeur et favorise la qualité du sommeil. Il possède également des propriétés anti-inflammatoires, analgésiques, antiseptiques et digestives. Il est bénéfique pour soulager les douleurs menstruelles et articulaires, améliorer la digestion et soutenir la santé oculaire. Afin de profiter au mieux de ses vertus, on dissout quelques filaments de safran dans de l'eau tiède ou du lait pendant 15 à 20 minutes avant de le boire ou de le mélanger, à la fin de la cuisson, aux aliments.

On retrouve le safran dans des produits cosmétiques variés, des parfums, des produits de soins pour la peau, les soins capillaires et les produits de maquillage. On le trouve également dans des sérums (pour ses propriétés antioxydantes et anti-âge), des crèmes, des masques, des savons, des shampoings et même des bases de teint. Le safran est employé également dès la plus haute antiquité en teinture des tissus, des cuirs... En Inde, on le retrouve fréquemment dans les cérémonies religieuses.



Projet 100md

3ème édition

Dans le cadre de ses activités sociétales, Assurance CTAMA met à la disposition des jeunes entrepreneurs, détenteurs d'idées nouvelles, de projets nouveaux, qui sont à la recherche de financements, d'un reliquat de financement, d'un apport en fond propre pour accéder au financement des banques, d'un financement pour l'acquisition d'un besoin matériel, ou d'un outils, ou bien pour la préparation d'un prototype.

LA CTAMA met à leur disposition une donation allant de **5 à 15md**.

Les fonds accordés ne sont pas remboursables, Les personnes concernées qui estiment que leur projet est un projet ayant une forte capacité de réussir, un projet novateur, peuvent présenter un dossier à la commission technique "**commission RSE jeune promoteur**", contenant une note explicative du projet, un document justifiant l'existence pour les sociétés déjà établies, des photos s'il y en a, les diplômes universitaires ou de formation professionnelle obtenu par l'intéressé.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée pour le **25 Octobre 2025 à 17h** au siège de LA CTAMA, 100 avenue de la liberté , 1002 tunis ou transmission électronique à la boîte mail : contact@ctama.com.tn.

Les promoteurs présélectionnés seront convoqués pour discussion devant la commission .



يفرح قلبك كل يوم
أكثر من 140

في عيد ميلاد

mq

142

كل ساعة ربح



10 سنين
قضية بلاش

31
PS5 SLIM

4
شيكات على بياض

12
SMARTPHONES

أكثر من
20
مليون

BONS D'ACHAT

5
TROTINETTES
ELECTRIQUES



6
رحلات لتركيا



Le safran est adapté au climat méditerranéen, sec et chaud une grande partie de l'année, humide et tempéré en hiver. En Tunisie, depuis quelques années, des tentatives de réintroduction du safran ont été menées. A Kasserine, Sidi Thabet, à La Manouba, de petits producteurs misent sur le safran bio et certifié visant à la fois une clientèle locale et étrangère. Ces agriculteurs justifient leur choix par la nécessité de s'adapter au changement climatique et à la sécheresse, le safran étant une culture peu gourmande en eau. Le prix élevé du safran et la présence de marchés proches, exigeant des produits «haut de gamme», de qualité et sûrs, sont également des arguments importants. Le safran est par ailleurs une culture à haute valeur ajoutée qui crée de nombreux emplois. Une safranière peut

être exploitée de nombreuses années de suite, l'investissement le plus lourd est celui de la première année pour mettre en place la culture et l'équiper en système de goutte-à-goutte. La certification (bio, AOP, IG) est importante mais relativement coûteuse. Le rendement peut aller, dans des conditions optimales, jusqu'à 10 kg de safran séché/ha.

A part les filaments des pistils qui constituent l'épice, il est possible de valoriser les pétales des fleurs pour en faire des infusions, des sirops, de la confiture, des compléments alimentaires (antioxydants, relaxants) ou pour les utiliser en cosmétique (savons, huiles, crèmes) ou même des colorants naturels (alimentaire, textile). Les feuilles du safran peuvent être consommées par les animaux et

l'excédent de bulbes peut être vendu pour la création de nouvelles safranières. Celles-ci peuvent être intégrées dans des circuits agrotouristiques avec la vente de produits de la ferme et de produits cosmétiques divers, des dégustations de miel et thé au safran, des infusions, etc.

En Tunisie, quoique les surfaces actuelles cultivées en safran soient très réduites et les productions trop faibles, ces tentatives de réintroduction du safran ont le mérite de montrer, dans le contexte socio-éducatif-climatique tunisien, que la culture du safran est techniquement possible et viable. Il est clair que d'une part le marché local est très restreint (on utilise surtout du curcuma et autres colorants alimentaires), un grand effort est à faire pour convaincre le consommateur de l'intérêt culinaire et médicinal du safran pour le motiver à l'adopter. Et que la Tunisie ne peut concurrencer le safran de masse provenant de l'Iran et vendu à très bas prix. Sur le marché du safran de qualité, haut de gamme et certifié, la Tunisie peut prétendre à une place honorable compte tenu des conditions climatiques favorables, de la disponibilité de la main-d'œuvre et de la proximité du marché européen.

Le safran peut être développé en Tunisie comme une culture de niche, adaptée à la petite exploitation familiale rurale, avec une stratégie orientée vers des produits de qualité soigneusement conditionnés, bien présentés (éviter le vrac) et commercialisés dans des circuits courts (vente directe, épicerie fines, restaurants gastronomiques...) avec possibilité de valorisation dans des circuits agrotouristiques et pour l'export. Le soutien de l'Etat demeure essentiel pour soutenir les safraniers et développer cette culture intéressante. Les retombées au niveau de la création d'emplois, de la rentrée de devises et de la dynamique régionale et nationale d'une telle activité à haut potentiel de valeur ajoutée sont évidentes. ■

R.B.



Le dromadaire

Un précieux allié contre le réchauffement climatique

• Par Ridha Bergaoui





Le réchauffement climatique constitue l'un des plus grands défis de notre époque. Sécheresses prolongées, pluies irrégulières, vagues de chaleur, incendies et inondations se multiplient, perturbant les écosystèmes et fragilisant l'agriculture.

La Tunisie, déjà soumise à une aridité structurelle, se retrouve en première ligne de ce bouleversement. Les ressources hydriques se raréfient, les rendements agricoles déclinent et la sécurité alimentaire est menacée. Dans ce contexte, il devient essentiel de repenser nos modèles de production et de privilégier des espèces végétales et animales capables de s'adapter à la sécheresse et à la rareté des ressources.

Le changement climatique affecte les productions animales à plusieurs niveaux. D'abord par ses effets directs sur les animaux. La hausse des températures provoque un stress thermique qui réduit la consommation alimentaire, la croissance, la fertilité et l'immunité, et peut entraîner des mortalités importantes. Les vaches laitières de type Holstein, par exemple, voient leurs performances chuter dès que la température dépasse 25 °C. Par ailleurs, la modification des régimes pluviométriques favorise l'apparition de nouvelles maladies et les parasites, accentuant la vulnérabilité du cheptel.

À ces effets directs s'ajoutent des effets indirects liés à la raréfaction et à la dégradation des ressources naturelles. Les pâturages naturels et les cultures fourragères souffrent de la sécheresse et des pluies irrégulières, les rendements baissent, la qualité nutritive se dégrade et les réserves de foin ou d'ensilage deviennent insuffisantes. L'alimentation des troupeaux se déséquilibre, ce qui fragilise leur santé et leurs performances. Les élevages intensifs, fortement dépendants de concentrés importés (maïs, soja), deviennent extrêmement coûteux et peu durables.

Face à ces contraintes, il est indispensable d'orienter l'élevage vers des espèces rustiques et économes capables de valoriser les maigres ressources locales. Parmi les pistes prometteuses figure l'élevage du dromadaire. Véritable «miracle biologique», le dromadaire incarne la résilience et l'adaptation au désert. Plus qu'un simple animal utilitaire, il apparaît comme un partenaire écologique, économique et social.

Le dromadaire, un champion de l'adaptation

Le dromadaire ou chameau d'Arabie (*Camelus dromedarius*) a une seule bosse, alors que le chameau de Bactriane (*Camelus bactrianus*), originaire de la région du même nom en Asie, en a deux. Le dromadaire est l'espèce la plus fréquente et représente 90% de l'effectif mondial de chameaux qui représente environ 35 millions de têtes, sans compter les dromadaires australiens sauvages (environ 1 à 2 millions).

Le dromadaire a été honoré dans le Saint Coran qui en fait une créature miraculeuse, un exemple de la perfection de la création d'Allah (sourate 88, versets 17-22

قال تعالى: أَفَلَا يَنْظُرُونَ إِلَى الْإِبِلِ كَيْفَ خُلِقَتْ

qu'on peut traduire par «**Ne voient-ils donc pas comment les chameaux ont été créés ?**».

Le dromadaire est parfaitement adapté aux conditions désertiques. Ses particularités anatomiques et physiologiques lui confèrent une résistance exceptionnelle.

- Sa bosse stocke de la graisse, source d'énergie en période de disette, tout en évitant une accumulation de graisse sous-cutanée qui générerait la dissipation thermique.
- Son pelage clair et laineux réfléchit une partie du rayonnement solaire et le protège des écarts de température entre le jour et la nuit.
- Ses longues jambes avec de larges coussinets plantaires l'éloignent du sol brûlant et facilitent la marche sur le sable meuble.
- Ses paupières, narines et oreilles le protègent du sable et réduisent les pertes d'eau.

Sur le plan physiologique, le dromadaire possède des atouts uniques.

- Il supporte des pertes hydriques allant jusqu'à 30 % de son poids, alors que la plupart des mammifères meurent à 10 %.

- Il peut boire plus de 100 litres d'eau en une seule prise grâce à la structure particulière de ses globules rouges.
- Sa température corporelle fluctue entre 34 et 41 °C, ce qui limite la transpiration.
- Ses urines très concentrées et ses fèces sèches réduisent au minimum les pertes hydriques.
- Son appareil digestif valorise des plantes fibreuses, épineuses ou salées, inaccessibles à d'autres animaux.
- D'une façon générale, les dromadaires nécessitent moins de ressources en termes de terre et d'eau.

Ces caractéristiques font du dromadaire un animal parfaitement adapté aux zones arides, capable de tirer parti des ressources végétales pauvres et de survivre là où d'autres espèces animales de la même taille échouent.

Dans le désert, les régions arides et les écosystèmes fragiles, le dromadaire joue un rôle écologique majeur.

- Ses déjections, riches en nutriments, enrichissent les sols et favorisent la régénération végétale.
- Sa dentition et son système digestif lui permettent de consommer des espèces végétales envahissantes, boudées par les autres espèces animales, participant ainsi à l'équilibre de la flore.
- Sa démarche légère évite la compaction des sols, contrairement aux bovins.
- Ses déplacements sur de longues distances assurent une rotation naturelle des pâturages, condition essentielle à leur préservation.
- Il dissémine les graines sur de vastes espaces, favorisant la biodiversité et la recolonisation des zones dégradées.



Le dromadaire, un animal polyvalent

Le dromadaire est un animal polyvalent, utilisé depuis très longtemps pour le transport et le travail. Sa peau est utilisée par les nomades pour confectionner des tentes et le poil pour en faire de la laine à tisser. Sa viande et son lait sont particulièrement fort appréciés à la fois pour leurs bienfaits nutritifs et leurs vertus thérapeutiques ou médicinales reconnus.

- La viande cameline

La composition de la viande du dromadaire est proche de celle du bœuf, mais plus maigre (la graisse étant localisée essentiellement dans la bosse). Elle contient moins de cholestérol. Elle est particulièrement appréciée lorsqu'elle provient de jeunes animaux (1 à 2 ans), plus tendre que celle des animaux de réforme.

Élevé de manière extensive sur parcours naturels, le dromadaire produit une viande saine, exempte d'additifs chimiques, appréciée dans de nombreux pays. En Mauritanie, aux Émirats, en Somalie et au Sahara occidental, la consommation annuelle dépasse 3 kg par habitant.

- Le lait de chamelle

Le lait de chamelle constitue un pilier de l'alimentation des populations nomades. Ses qualités nutritives et médicinales sont remarquables.

- Riche en vitamine C, en fer, en protéines immunostimulantes et en antioxydants.

- Faible en lactose hypoallergénique, adapté aux personnes intolérantes au lait de vache.
- Il possède des propriétés antimicrobiennes, antioxydantes et hypoglycémiantes, bénéfiques aux diabétiques.

La production de lait par la chamelle varie selon le système d'élevage de 1 500 à 3 000 litres par lactation de 18 mois en système extensif, jusqu'à 12 000 litres en élevage intensif avec des souches sélectionnées. La demande mondiale de lait de chamelle est en forte croissance, notamment dans le Golfe, en Afrique de l'Est, en Asie du Sud et même sur certains marchés européens, où il est perçu comme un aliment « superfood ».

Le dromadaire en Tunisie

Le dromadaire existe depuis toujours en Tunisie, son élevage est resté toutefois très marginal. L'Office de l'élevage et des pâturages (2013) avance un effectif de femelles productives de 80 000 unités et une production de 4 000 tonnes de viande cameline/an sur un total de viande rouge estimé à environ 124 500 tonnes. En réalité, la production de viande est certainement beaucoup plus importante du fait de l'abattage clandestin assez fréquent mais non comptabilisé.

L'élevage du dromadaire est essentiellement localisé dans le Sud tunisien (Douz, Kébili, Médenine et Tataouine) et la consommation de viande et de lait a été toujours importante chez les habitants de ces régions. L'élevage est traditionnel et extensif et la



productivité reste faible. Certaines actions ont été menées, depuis les années 1980, pour développer et intensifier l'élevage. Malheureusement, leur portée est restée assez limitée.

Par ailleurs, la Tunisie peine à produire suffisamment de viande rouge et de lait. Le réchauffement climatique a encore compliqué la situation. La sécheresse et le manque de pluie, des années successives, ont limité la production fourragère et ont réduit le couvert végétal des parcours et des prairies. Les filières des viandes rouges et du lait connaissent depuis des années de sérieuses difficultés. Les prix des viandes sont devenus hors de portée du consommateur moyen et le lait se fait rare, surtout en basse saison et lors des périodes de forte consommation.

Le dromadaire, en raison de ses facultés exceptionnelles de résistance à la chaleur, à la soif et la possibilité de valoriser des aliments pauvres et de mauvaise qualité est tout à fait indiqué, dans un contexte de réchauffement climatique et de sécheresse, pour bien valoriser les maigres ressources fourragères et hydriques et contribuer sensiblement à la couverture du besoin national en viandes rouges et en lait. Viande et lait de dromadaire bénéficient auprès du consommateur d'une bonne image en raison d'une réputation de produits nutritifs et thérapeutiques.

Perspectives de développement

Le dromadaire pourrait jouer un rôle clé dans la sécurité nationale, en offrant viande et lait de qualité, à des coûts réduits et avec une empreinte écologique positive. Récemment, la Société Ellouhoum a entamé un programme de commercialisation de la viande de dromadaire dans ses points de vente et les grandes surfaces du Grand Tunis. Pour la réussite du programme, il sera nécessaire de l'appuyer par des campagnes de communication et de promotion pour faire connaître les particularités de la viande cameline et sensibiliser les consommateurs à ses vertus nutritionnelles et médicinales.

Cette action aura certainement une incidence directe favorable sur le développement de l'élevage du dromadaire qui va connaître un certain

regain d'intérêt, le problème de commercialisation résolu. Toutefois, son effet restera très limité si elle ne s'insère pas dans le cadre d'une stratégie nationale complète dont l'objectif serait de promouvoir le secteur et créer une filière opérationnelle et fonctionnelle. Cette stratégie doit comporter plusieurs axes complémentaires dont :

1. Recherche et innovation : renforcer les programmes scientifiques sur la reproduction, la productivité des dromadaires et la santé.
2. Sélection et amélioration génétique : mener des programmes de sélection pour améliorer la production, la fertilité des chamelles, la croissance des jeunes et la production laitière.
3. Valorisation des ressources alimentaires locales : cultures fourragères et utilisation de sous-produits divers disponibles tant dans les oasis que dans les sebkhat et le désert.
4. Transformation et commercialisation : mettre aux normes les abattoirs et promouvoir la viande cameline dans les circuits organisés ainsi que le lait de chamelle sous forme pasteurisée, fermentée ou transformée (fromages, poudres).
5. Cadre institutionnel : création d'un organisme chargé de la promotion du secteur camelin et la coordination des différents intervenants.
6. Encouragement et financement : soutenir et encadrer les éleveurs, surtout que la plupart sont de petits éleveurs de moins de 40 femelles.

Il est nécessaire de ne pas tomber dans la tentation de l'intensification par l'utilisation massive et abusive des aliments concentrés. C'est ce qui s'est passé avec les élevages bovin et avicole et l'utilisation à outrance de concentrés à base de maïs-soja importés avec comme conséquence des élevages fragiles, dépendants de l'étranger et peu durables. Il ne faut surtout pas faire perdre à l'élevage du dromadaire ses avantages essentiels, à savoir l'exploitation des espaces désertiques et la valorisation d'une alimentation naturelle conduisant à des coûts de production faibles. Le développement de l'élevage camelin doit se faire à partir de produits et sous-produits disponibles sur place. Il faut profiter également de la capacité du dromadaire de valoriser les plantes salées pour cultiver des espèces végétales résistantes irriguées avec de l'eau salée disponible mais peu utilisées en agriculture.



Conclusion

Le dromadaire n'est pas seulement un «vaisseau du désert», compagnon des nomades et bête de somme des caravanes. Il est aujourd'hui un atout stratégique face au changement climatique. Alors que les élevages bovin et ovin souffrent du stress thermique et du déficit fourrager, le dromadaire offre une alternative durable, à la fois économique, écologique et sociale.

Investir dans la filière cameline, c'est non seulement renforcer notre sécurité alimentaire, mais aussi inscrire l'agriculture dans une démarche de durabilité et de lutte contre la désertification. Animal d'exception, le dromadaire s'impose plus que jamais comme un partenaire et un allié de l'homme et de l'environnement, un pilier des stratégies d'adaptation et une précieuse opportunité à saisir pour le développement. ■

R.B.



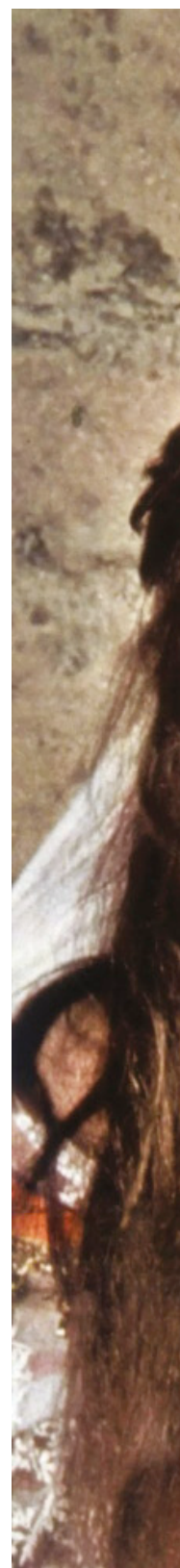
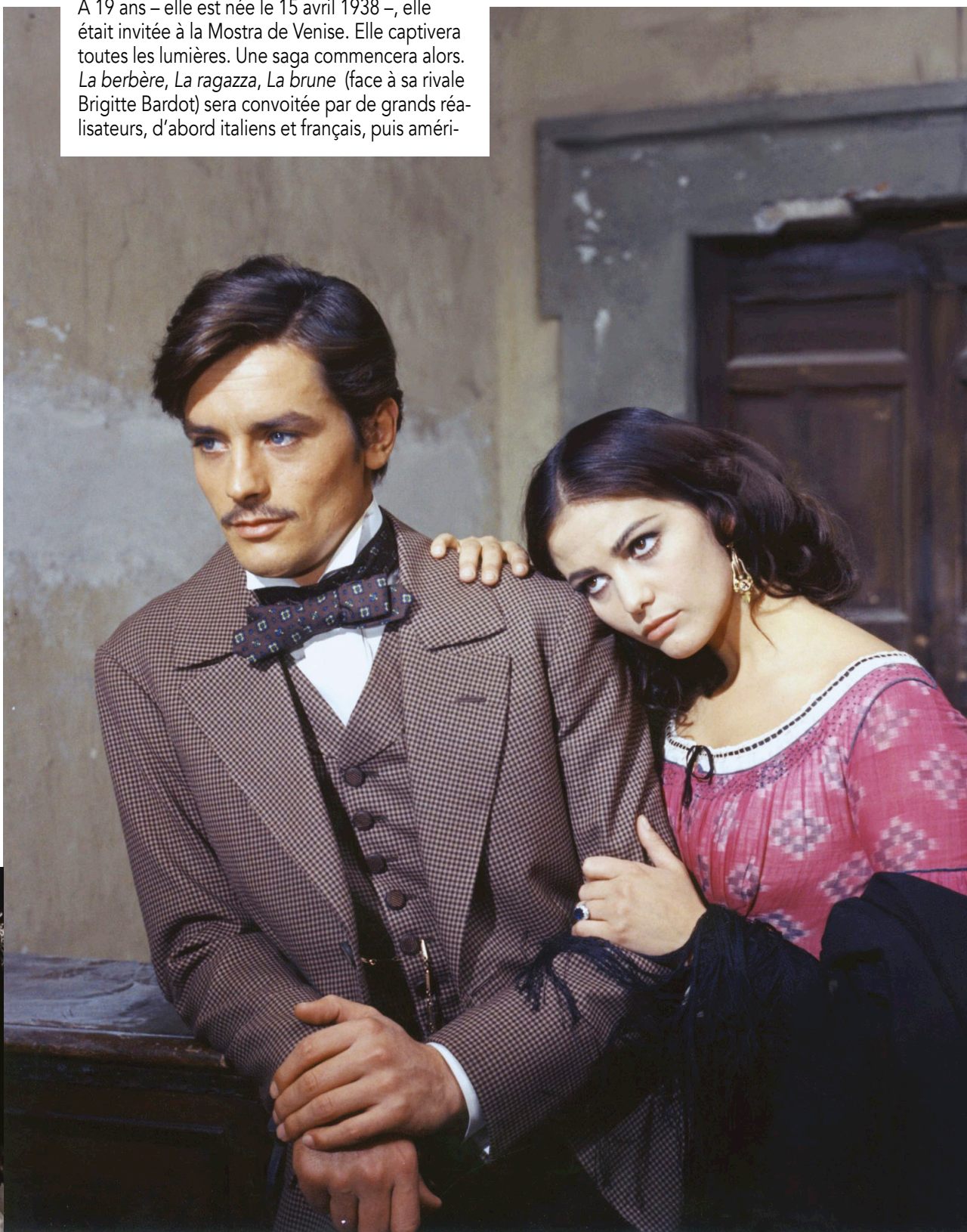
Ciao ! Claudia



La plus belle Italienne de Tunisie, devenue star mondiale du cinéma, était restée fidèle à sa Tunisie natale, à son quartier La Goulette ! Claudia Cardinale, décédée le 23 septembre 2025 à Nemours, en France, à l'âge de 87 ans, a toujours gardé une grande nostalgie pour son enfance goulettoise, une grande fidélité à ses origines. « Actrice fétiche de Visconti et de Fellini, partenaire des plus grands acteurs du XXe siècle, de Burt Lancaster à


Alain Delon, Henry Fonda, Jean-Paul Belmondo ou Marcello Mastroianni, «mythique», «solaire», les hommages se sont multipliés de partout dans le monde, à l'annonce de sa mort.

A 19 ans – elle est née le 15 avril 1938 –, elle était invitée à la Mostra de Venise. Elle captivera toutes les lumières. Une saga commencera alors. *La berbère, La ragazza, La brune* (face à sa rivale Brigitte Bardot) sera convoitée par de grands réalisateurs, d'abord italiens et français, puis améri-





cains. Crevant l'écran par sa beauté naturelle, sa sensualité et son sens de la réplique, elle jouera dans les plus grands films. Claudia Cardinale sera alors le symbole d'une féminité méditerranéenne irrésistible.

Sa dernière visite à Tunis, en mai 2022, restera mémorable. Chaleureusement accueillie, applaudie, embrassée, ravie d'inaugurer une avenue qui porte son nom à La Goulette, elle sera comme portée sur un nuage. 

Mémoire d'une étoile qui m'habite



• Par Ridha Behi

Comment trouver les mots justes pour parler d'un être cher, d'une icône qui a traversé ma vie et mon imaginaire dès mon plus jeune âge? Claudia Cardinale, immense actrice italienne née à Tunis le 15 avril 1938, vient de s'éteindre, et avec elle s'éclipse une part intime de mon histoire.

Claudia Cardinale, c'est non seulement une partie de mon univers, mais aussi celle du cinéma mondial, de l'engagement, et d'une émancipation universelle. Son parcours unique, de Tunis à Rome, puis d'Hollywood à Paris, l'a consacrée comme une figure internationale aimée et saluée aux quatre coins du monde.

M

a rencontre avec Claudia remonte à 1958. J'avais 11 ans. Elle

était venue tourner à Kairouan, ma ville natale, un film de Jacques Baratier intitulé *Goha* aux côtés du grand Omar Sharif. Avant cela, en 1956, elle avait tourné à Mahdia *Chaînes d'or* de René





Vautier, où elle a porté le sefsari tunisien. Cette image d'elle, à la fois lumineuse et mystérieuse, marqua mon adolescence à jamais. Depuis ce jour, Claudia devint un repère, une constellation dans le ciel de mes rêves liés au cinéma.



La muse des plus grands cinéastes

Claudia Cardinale a incarné l'élégance et la force du cinéma italien et mondial. Elle fut la muse des plus grands réalisateurs :

- Federico Fellini dans *Huit et demi* (1963), chef-d'œuvre autobiographique qui inspira profondément mon propre film introspectif, *La Boîte magique* (2001).
- Luchino Visconti qui lui offrit un rôle inoubliable dans «Le Guépard» (1963), aux côtés d'Alain Delon et de Burt Lancaster, un des sommets du cinéma européen.
- Sergio Leone qui la consacra dans le western légendaire *Il était une fois dans l'Ouest* (1968), face à Henry Fonda, où elle incarna Jill McBain, un rôle devenu mythique.

Elle tourna également *La Valise* (1973) avec Jacques Perrin, acteur que j'ai choisi bien plus tard pour mon propre film *Les Hirondelles ne meurent pas à Jérusalem* (1994). Les correspondances, les échos, les clins d'œil de nos destins se croisaient sans cesse, comme si tout était lié par un fil invisible.

L'engagement d'une femme libre

Au-delà de l'écran, Claudia fut une battante. Ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco (nommée en 2000), elle consacre des années à la défense des droits des femmes—en particulier dans le monde arabe—et au combat contre la violence, la peine de mort, le sida, et la stigmatisation sociale. Elle créa la Fondation Claudia-Cardinale pour soutenir les jeunes artistes du monde entier, une démarche qui faisait écho à son propre destin d'enfant de Tunis devenue étoile du septième art.



Féministe affirmée, elle a redéfini sur la scène mondiale l'image de la femme émancipée, volontaire, résistante aux diktats de l'industrie du cinéma. Sa parole, franche mais jamais amère, m'a encore impressionné lorsque j'eus la chance de saisir ses confidences lors de notre dernier tournage ensemble.

Des liens intimes avec mon cinéma

Ces grandes rencontres avec Claudia Cardinale ne sont pas restées qu'admirees de loin. Elles ont nourri mon chemin d'artiste, mes inspirations, mes obsessions. Ainsi, le scénariste de Fellini, Tonino Guerra, avait collaboré à l'écriture de mon film *Champagne amer*. Et toujours, derrière les Italiens, l'ombre et la grâce de Claudia apparaissaient. En 2006, j'avais rêvé d'elle pour incarner un rôle dans «Mada», un projet avorté faute de soutien du ministère de la Culture. Puis de nouveau, elle s'imposa naturellement dans mes pensées lors de l'écriture de «L'Île du pardon» (2019). Claudia, Sicilienne née en Tunisie, était la seule à pouvoir incarner la grande mère italienne, que je voulais filmer. Travailler avec elle, la diriger, la contempler à travers

ma caméra, ce fut une expérience presque irréelle... surréaliste.

Une présence inoubliable

Je me rappelle encore une scène poignante du tournage. Au dixième jour, alors que je marchais dans les couloirs de l'hôtel, Claudia s'approcha de moi et me demanda: *C'est qui toi ?*. Ce fut comme un éclat de douleur, car je compris alors que sa mémoire commençait à s'effacer. Avec beaucoup de tristesse, j'ai dû réduire certains de ses dialogues. Mais malgré cela, elle a marqué *L'Île du pardon* de son empreinte éternelle: sans elle, ce film n'aurait pas eu la beauté, la profondeur et l'âme qu'il a acquises.

L'adieu à une étoile, l'hommage à une amie

Aujourd'hui, Claudia n'est plus. Et avec son départ, ce ne sont pas seulement les écrans qui perdent une lumière. C'est un pan entier de ma vie, un éclat de mon adolescence, de mes rêves et de mes éblouissements cinéphiles qui s'érodent. Elle a incarné, tout au long de sa carrière, ce que le cinéma peut avoir de plus pur: l'aura, l'élégance, la passion et la vérité.

Claudia Cardinale nous quitte, mais elle laisse derrière elle un héritage incommensurable. Des films qui continueront de nous émouvoir, des personnages gravés dans la mémoire collective, une silhouette inoubliable entre ciel méditerranéen et écrans immortels. Son départ n'est pas seulement la disparition d'un visage célèbre. Il marque la fin d'une époque où l'art, l'engagement et le rêve bâtissaient des ponts entre les humains. Claudia sera à jamais l'incarnation de cette puissance, de ce partage, de cette mémoire vive par laquelle nous existons toujours les uns aux côtés des autres. Pour moi, Claudia restera à jamais l'étoile qui guida mes désirs de cinéma. Un être cher qui m'accompagna dans mes inspirations les plus profondes. La voir partir, c'est voir s'effondrer une partie de mon univers. Mais dans ce silence qui s'installe, demeure une certitude: Claudia Cardinale ne meurt pas, elle vit dans nos regards, à travers chaque plan, chaque souffle de pellicule, chaque battement d'image.

Au revoir, Claudia. Merci d'avoir tant donné au monde... et à mon monde. ■

R.B.

mahindra^{Rise}

Robuste pour l'aventure,
Agile pour la ville



KUV₁₀₀
NXT

VISITEZ NOTRE SITE

www.mahindra-tunisie.com

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VEHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

Nous suivre



MAHINDRA TUNISIE



Que fait l'ours d'Adel Megdiche à Singapour ?



Merveilleuse surprise pour une famille tunisienne se promenant dans les magnifiques "Gardens by the Bay", jardins luxuriants en plein cœur de Singapour. Parmi près de 20.000 espèces différentes de plantes, sur 100 ha, des allées sont jalonnées d'installations décoratives, fascinant plus de 50 millions de visiteurs par an. Et soudain apparaît une série de sculptures d'ours, grandeur nature, joyeusement décorés par des artistes de grande renommée. Parmi eux, un ours aux couleurs... tunisiennes. Une plaquette mentionne qu'il est l'œuvre d'Adel Megdiche et porte le drapeau national. La joie de la famille tunisienne est alors doublée d'une grande fierté. L'histoire de cet ours d'Adel Megdiche mérite d'être racontée.

Nous sommes en 2002. La ville de Berlin, redevenue capitale de l'Allemagne, avait eu l'excellente idée de porter l'art dans les rues. Animal symbolique de Berlin, l'ours a été choisi pour être peint par des artistes de différents pays, en expression d'universalité et de tolérance. La Tunisie, sollicitée pour y dépêcher l'un de ses illustres peintres, désignera à cet effet Adel Megdiche (1947-2022), qui partira alors s'installer quelques semaines à Berlin.

«J'ai donné le nom Tanit à mon ours, dira Adel. Je voulais représenter l'histoire millénaire de Carthage avec le signe doré de Tanit, autrefois déesse de la fertilité. Les branches et les fleurs d'olivier symbolisent la liberté et l'hospitalité de mon pays, tandis que le costume traditionnel montre que les anciens arts artisanaux sont toujours vivants en Tunisie.»

L'exposition connaîtra un succès fulgurant. Elle sera poursuivie par des sculptures d'ours assis et dans différentes positions et voyagera à travers le monde, comme en ce moment à Singapour. Sans doute, jamais Adel Megdiche, décédé en 2022, n'aurait-il imaginé que son ours partirait aussi loin. ■





Carmen dansé
L'émerveillement absolu



Le Ballet de l'Opéra de Tunis ne pouvait mieux inaugurer la nouvelle saison culturelle : le spectacle Carmen dansé a été éblouissant. Le Théâtre des régions, à la Cité de la Culture, qui a offert cette première le 20 septembre dernier, devant un public nombreux, était féérique. «Une scénographie dépouillée offrant une scène ouverte au déploiement de la danse, décrit Seifallah Tarchouni, directeur général du Théâtre de l'Opéra et responsable de la Cité de la Culture. Une lumière



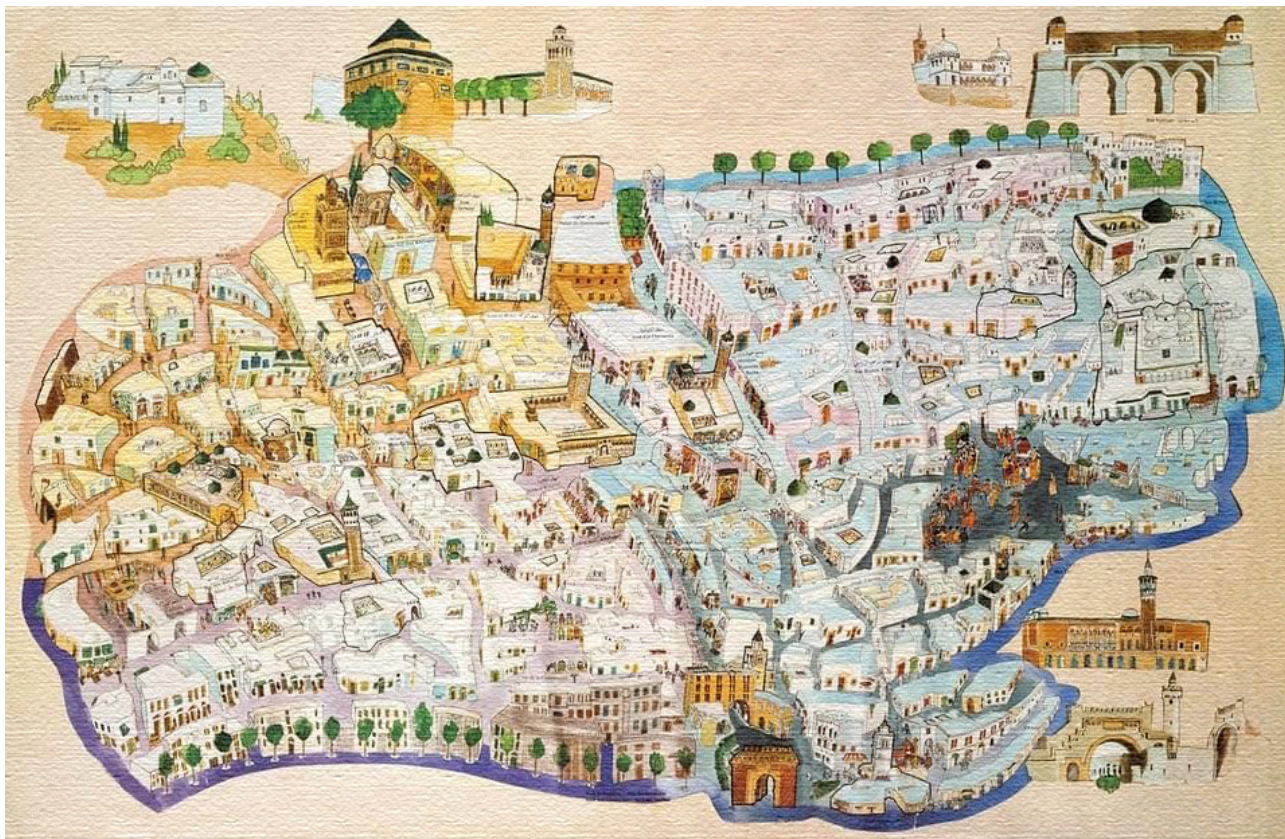


dont les effets sculptent l'espace et en approfondissent la perspective, des costumes raffinés épousant avec élégance les corps en mouvement, une écriture chorégraphique à la fois maîtrisée et inspirée. Enfin, une qualité exceptionnelle d'interprétation conjuguant talent et énergie ; un tout qui a diffusé, à travers la salle, cette onde de plaisir dont la danse a le secret !

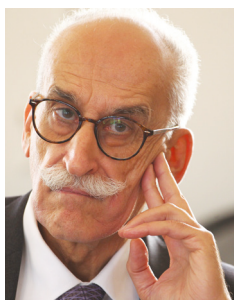
Le chorégraphe Abou Lagraa a su, dans une réécriture épurée, faire évoluer les danseurs du Ballet, en toute sensualité, libérant les corps, leur redonnant leur poésie.

«Inédite dans le pays, cette création fait figure d'événement artistique en ce sens qu'elle représente la première pierre d'un édifice à construire,

un répertoire national dans l'art de l'opéra. L'architecte en chef en est le Théâtre de l'Opéra de Tunis, avec le soutien du ministère des Affaires culturelles. Le projet a été porté et conduit à bon port grâce au partenariat exemplaire de l'Institut français de Tunisie et de la compagnie La Baraka dont Abou Lagraa est codirecteur avec Nawel Aït Benalla.■



La médina face aux malheurs de l'histoire



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Nous avons eu le plaisir de présenter à nos lectrices et lecteurs, ces derniers mois, une rétrospective historique de la médina de Tunis, son cadre urbain et quelques-unes de ses demeures emblématiques. Toutefois, pour passionnante qu'elle soit, la seule étude de l'urbanisme, de l'architecture et de la société traditionnels, par l'impression de sérénité et d'une vie quotidienne que l'on imagine paisible, tant à l'intérieur des maisons que dans les souks, pâtit d'un caractère réducteur.

La découverte de ces trésors du patrimoine architectural submerge en effet les troubles politiques et sociaux auxquels une grande ville comme Tunis n'a évidemment pas échappé au cours de sa longue histoire: ceux des invasions étrangères, des guerres intestines et des épidémies ; autant de malheurs durant lesquels il ne faisait pas bon vivre dans la médina. Du haut Moyen Âge jusqu'à l'orée de l'époque contemporaine, bien des événements entraînèrent les braves citoyens dans les tourments de la violence, de l'anarchie et de la maladie. Au Xe siècle, lors de la puissante révolte anti-fatimide (935-947) conduite, au nom du sunnisme, par le fameux Abou Yazid Moukhalad b. Kayrâdh alias «l'Homme à l'âne», la médina

de Tunis –tout comme celle de Kairouan - est prise par les rebelles et livrée, aux dires des chroniques anciennes, aux pillages et aux assassinats. Un siècle plus tard, au temps de la dynastie ziride, la populace de Tunis - curieusement encouragée par un saint homme, Sidi Mahrez – commit un effroyable massacre des habitants de rite chiite, et cela au nom du sunnisme.

Au XIIe siècle, la déliquescence du pouvoir et, partant, son incapacité à protéger les populations citadines des méfaits des bédouins Banou Hilal, venus de Haute Egypte au XIe siècle sur ordre du calife fatimide du Caire, pour punir la sécession de leurs vassaux zirides, avaient abouti à la naissance de principautés urbaines dont, à Tunis, celle des Banou

Khorassân (1059-1135). La fragilité des nouvelles autorités de cette médina, aggravée par une disette qui s'était étendue à toute l'Ifrîqiya, avait suscité de graves désordres dans la ville. Le spectre de la faim hantait les esprits. La population surveillait toutes les portes pour empêcher toute sortie des grains. Dans la médina et ses faubourgs, on se battait entre quartiers pour une bouchée de pain. L'histoire urbaine, nous rappelle l'historien Ahmed Ben Dhiaf, a retenu le souvenir des sanglantes échauffourées qui opposèrent alors les bandes rivales de Bab Souika et de Bab el Jazira. Il fallut, pour rétablir un semblant d'ordre, faire appel, sur le conseil du cadî, à un certain Mohamed b. Ziyad «El A'rabî», un chef de tribu bédouine. Lors de son entrée dans



■ Juin-Juillet 1535. Sac de Tunis par les troupes de Charles-Quint



■ L'empereur Charles-Quint (1500-1558) (Portrait par De La Cruz d'après Le Titien)

la ville, le quant-à-soi citadin était tel que la foule cria «pas d'allégeance ni à un bédouin ni à un envahisseur». La discorde s'installa et Ben Ziyad fut contraint de rebrousser chemin.

Plus tard, durant les jours sombres de la déchéance du sultanat hafside et de l'affrontement entre les deux puissances de la Turquie et de l'Espagne, apparut le spectre de l'invasion étrangère. En juin-juillet 1535, sous les yeux de Charles Quint et de son protégé Moulay Hasan, la population tunisoise est soumise durant trois jours à un affreux carnage. En 1756, la mise à sac de Tunis par les troupes ottomanes d'Alger, venues rétablir les fils de Hussein bey sur leur trône, fut d'une telle sauvagerie que l'aîné des princes, Mohamed el Rachid (1756-1759), dégoûté du pouvoir au spectacle du martyr infligé à la population tunisoise, céda l'essentiel de ses attributions souveraines à Ali Bey, son cadet.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, la médina eut à souffrir d'un phénomène alors bien connu dans tout l'empire ottoman: les soulèvements de la milice des janissaires. Connu pour sa bravoure au combat mais sa turbulence en temps de paix, ce fameux corps d'élite hérité de la conquête turque de 1574 était logé dans la médina intra-muros. Cette

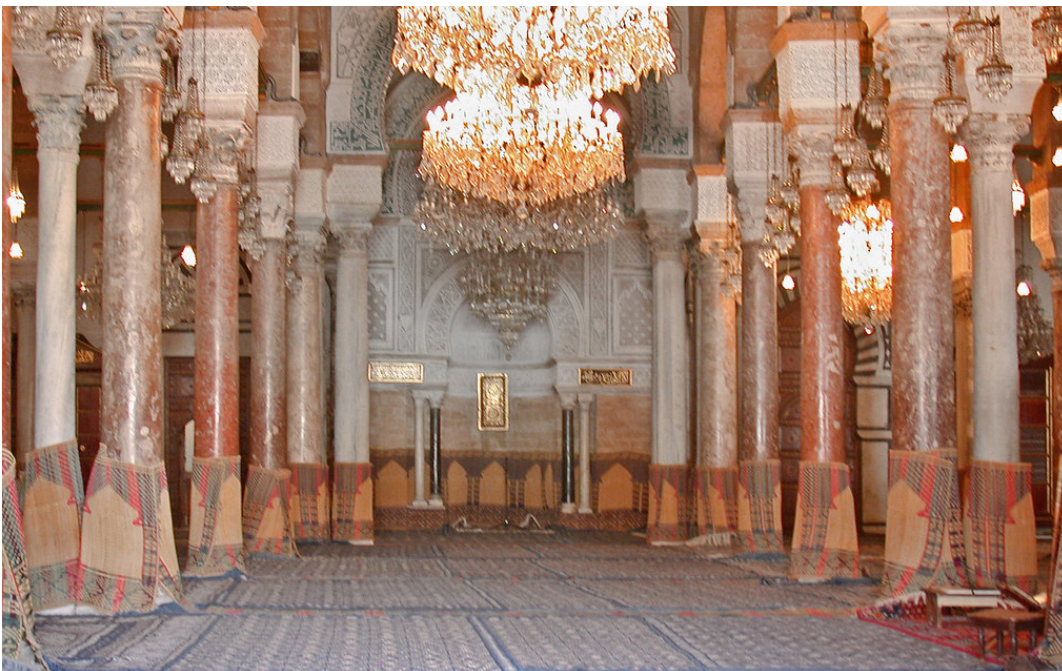
présence d'une force armée au cœur de la cité était dangereuse autant pour les citadins que pour le Prince. En mai-juin 1743, ce que l'on redoutait advint. Ali Pacha, le neveu rival de Hussein Bey et de ses fils, soucieux, dans sa lutte contre ses cousins et ses voisins algériens, se trouvait dans l'obligation de leur accorder divers privilèges. Leurs abus répétés contre la population citadine l'amènèrent cependant à y mettre un terme. Certains d'entre ces janissaires appelèrent aussitôt à la révolte, allant même jusqu'à désigner dans leurs rangs un dey et un bey. Il fallut toute l'autorité du prince Younès, fils du pacha, pour réduire les insurgés et rétablir l'ordre en ville. En 1752, la milice s'engage aux côtés du même Younès, alors en rébellion contre son père Ali Pacha. La population citadine prend parti : le faubourg de Bab Souika avec le père, la médina et Bab el Jazira avec le fils. Les partisans de ce dernier furent vaincus au bout

de 25 jours de siège de la Kasbah, et la médina devint le théâtre de pillages, viols, assassinats et exactions de toutes sortes commis par les troupes pachistes. Quelque soixante ans plus tard, en 1811, dans les dernières années du règne de l'énergique Hammouda Pacha, les officiers de la milice ourdirent un complot qui faillit coûter la vie à ce grand prince. «Le 30 août à neuf heures du soir, note Alphonse Rousseau dans ses Annales Tunisiennes, les conjurés se répandirent en tumulte dans les rues. Toutes les boutiques des [souks] furent enfoncées et dévastées et un grand nombre de maisons juives livrées au pillage devinrent le théâtre des crimes les plus horribles». La riposte fut organisée sous les ordres du puissant vizir mamelouk Youssouf Saheb-Ettabaâ. Les troupes loyales, assistées par les habitants auxquels on avait distribué des armes, prirent d'assaut la citadelle de La Kasbah le 1er septembre. Plus



■ 1856. Les troupes tunisiennes de Crimée défilant devant Mhammed Pacha Bey (copie d'un tableau de Moynier) victimes du choléra en Turquie, comme toutes les armées alliées, les soldats répandent le fléau à leur retour au pays.

■ P.61: Grande mosquée Zitouna. Lors du choléra de décembre 1849, le cadî de Tunis y convoqua 40 chérifs prénommés Mohamed pour réciter le Coran et prier pour le salut de la ville et du pays. En 1861, lieu de rassemblement des protestataires contre les réformes



de 500 prisonniers furent décapités le jour même sur ordre du souverain. Cinq ans plus tard, en 1816, sous le règne de Mahmoud Pacha Bey,



■ Un janissaire

nouvelle sédition des janissaires, soudain nostalgiques du pouvoir direct du Sultan sur le beylik de Tunis, mais surtout furieux que le bey, en l'honneur de la princesse de Galles Caroline de Brunswick, ait fait libérer sans versement d'une rançon les captifs chrétiens. Leur excitation portée à son comble, les mutinés prirent en otage les magistrats religieux et les dignitaires politiques et militaires qui résidaient dans la médina. L'insurrection fit néanmoins long feu en raison de dissensions internes, d'un refus des citadins de se joindre au mouvement et d'un sursaut salutaire des autorités beylicales. Cette sédition sonna le glas de la milice des janissaires tandis que la médina se trouvait désormais à l'abri de leur turbulence.

En ce qui concerne les relations entre la société tunisoise et la dynastie beylicale, il convient de souligner que la médina a fait constamment l'objet de la sollicitude du souverain. Cette sollicitude - réelle - cachait aussi une surveillance

étroite de la société citadine, à telle enseigne que nous avons pu qualifier, dans notre essai sur le despotisme (*L'Excès d'Orient*, 2015), les milieux de marchands et artisans ainsi que le monde des lettrés de *citadinité captive*. Cette vigilance de tous les instants n'empêcha pas l'apparition au XIXe siècle de mouvements populaires dont le caractère inédit correspondait, en quelque sorte, à celui, tout aussi nouveau, des réformes engagées alors par le Trône husseïnite. En 1836, à l'initiative du bâch-mamelouk Chékîr, Mustafa Pacha Bey, soucieux de moderniser son armée, décréta un recensement de tous les jeunes de son royaume en âge de porter les armes. Or, parmi les privilèges dont jouissait Tunis, figurait l'exemption de tout enrôlement de ses habitants ; de sorte que l'annonce de cette mesure suscita dans les milieux populaires mécontentement et inquiétude. Un mouvement de protestation se fit jour. Les mécontents se rendirent en masse au mausolée du saint patron Sidi Mahrez pour se placer sous sa protection et exigèrent que cette mesure soit annulée. Faisant part aux dignitaires religieux de leur émoi, ils soulignèrent que depuis «*toujours*», les soldats de Tunis étaient les janissaires et les Kabyles Zouaoua. Les meneurs ajoutèrent «*qu'il n'y avait nul intérêt à enrôler des jeunes dont l'équipement, l'habillement et la nourriture coûteraient de l'argent à l'Etat et priveraient, dans le même temps, l'économie urbaine de leurs bras et de leur labeur*». Quant à la défense du territoire, au moindre danger, affirmèrent-ils, «*nous sommes, en bons musulmans, toujours prêts à prendre les armes au nom du djihad*.» Le prince ne resta pas insensible à de pareilles suppliques, revint sur sa décision

et pardonna aux protestataires au grand dam de Chékir – argentier d'un Etat impécunieux - qui espérait obtenir l'autorisation d'infliger une lourde amende à tous les habitants de la médina et de ses faubourgs.

En septembre 1861, nouvelle «émotion» citadine : il fut question, alors, de dénoncer purement et simplement les nouvelles institutions politiques et judiciaires créées conformément aux réformes constitutionnelles. Le petit peuple de Tunis, auquel se joignirent quelques beldi-s, se réunirent à la grande mosquée Zitouna, dénoncèrent vigoureusement ces mesures «hérétiques» et réclamèrent



■ Sanctuaire de Sidi Mahrez., saint protecteur de Tunis

le retour à l'ordre ancien, en particulier la justice rendue par le souverain lui-même en son palais. Ils protestèrent aussi contre la vie chère, requête récurrente dans tous les mouvements urbains. Persuadés d'obtenir gain de cause, ils décidèrent de se rendre au Bardo pour soumettre au prince leurs doléances. Mais celui-ci, au grand désappointement des manifestants, ordonna de les déférer devant le Majlis al jinâyât, le nouveau tribunal, objet de leur mécontentement. Ils éclopèrent de deux années de baigne et de mesures d'éloignement. Une demande de révision du procès fut rejetée mais, en octobre, Sadok Bey gracia l'ensemble des condamnés. Tout rentra dans l'ordre dans la médina de Tunis, mais il fallut attendre la grande révolte «arabe» de 1864, dite de Ben Ghedhahem pour assister à la suspension des réformes judiciaires à la satisfaction de la masse des sujets.

Vingt ans après les troubles de septembre 1861, un choc inédit allait frapper durablement les Tunisois comme l'expression tragique d'une modernité qui depuis toujours leur paraissait suspecte : l'entrée, en 1881, des troupes françaises d'occupation à l'issue de la signature le 12 mai du traité de Kassar-Saïd. A partir de là, bien des changements allaient progressivement affecter les équilibres anciens de la ville ancienne et de sa société.

Aux malheurs provoqués par les hommes s'ajoutait la longue liste des épidémies. Au temps des sultans hafsides (XIIIe-XVIe siècle), la peste (ou, peut-être la dysenterie) de 1270 frappa la ville et décima en même temps les croisés devant Tunis. Saint Louis, le chef de cette

Huitième croisade, y perdit la vie. Moins d'un siècle plus tard, la peste noire (al Tâ'ûn al jârîf), atteignant son paroxysme en Ifriqiya en 1348-49, emporta campagnards et citadins, riches et pauvres. A Tunis, on pleura la mort des principaux oulémas, et Ibn Khaldoun y perdit ses parents. Devenu endémique, ce terrible fléau apparut et réapparut en 1443, en 1453 et en 1468-69. En 1493, le sultan Abou Zakariya Yahya II compta parmi les victimes de la peste. A cela s'ajoutaient les maladies infectieuses, lesquelles, trouvant à Tunis et dans les autres villes un terrain favorable, venaient aggraver la faiblesse physiologique des habitants et affecter considérablement l'activité économique.

Au XVIIe siècle, cinq épidémies de peste déciment les populations. Au XVIIIe siècle, le fléau surgit encore en 1701-1704. En 1705, les soldats du bey, rentrés au pays après avoir assiégé Tripoli, répandent la peste. Dans la médina et ses faubourgs, on compta jusqu'à 700 morts par jour; et le voyageur français Peyssonnel assurait en 1724 que la ville seule de Tunis compta 44 000 décès pendant la durée de l'épidémie. De 1794 à 1800, le fléau redouté est endémique. Dix-huit ans plus tard, la peste apparaît à Tunis. Elle déclina au bout de huit mois pour réapparaître en 1820. Mais il n'y avait pas que la peste. En décembre 1849, un fléau jusque-là inconnu, le choléra, frappa le pays et la capitale. Parmi les innombrables victimes, on pleura l'illustre ouléma Sidi Ibrahim Riahi, mort en août 1850. En 1856, le corps expéditionnaire tunisien, contaminé, comme l'ensemble des armées engagées dans la guerre, arrive de Crimée. Le choléra sévit de

■ Tableau évoquant le caractère effroyable d'une des nombreuses épidémies



■ Dessin évoquant la grande misère des années 1860

nouveau mais l'épidémie fut heureusement de courte durée. En 1867, année particulièrement terrible pour une Tunisie meurtrie par les effets conjugués du despotisme et de la grande révolte, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, chassés de leurs douars par le dénuement et la faim engendrés par une implacable répression, arrivèrent à Tunis. La médina fut envahie par ces hordes faméliques. La famine et la vermine firent des ravages parmi ces malheureux. Face à l'incapacité d'un Etat en faillite et d'une population citadine, elle-même frappée par la crise de son économie, les réfugiés erraient dans les rues à la recherche de quelque aliment avarié. Les morts se comptaient par dizaines tous les jours et les cadavres s'entassaient dans les souks et les rues, infestant l'atmosphère. On décida alors de conduire les survivants à 16 kilomètres de Tunis et de les entasser dans les ruines des funestes palais de la Mhamdiya. En ville, le choléra l'année même,

et le typhus l'année suivante puis en 1874, ajoutèrent une touche funèbre à une médina encore sous le choc.

Toutes ces épidémies venaient aggraver la situation non seulement démographique et humanitaire, mais aussi économique et sociale. Au XIXe siècle, les milieux tunisois de la production et du commerce, déjà durement affectés par la concurrence des produits étrangers, connurent une crise de grande ampleur aggravée par la réduction drastique de la main-d'œuvre qualifiée. Les épidémies contribuèrent ainsi à empêcher tout sursaut à la veille de l'occupation étrangère. De sorte que dès la fin du siècle, face à la vigoureuse émergence de la ville française, la médina se trouva fort dépourvue. Toutefois, appuyée sur ses contreforts historiques et ses repères patrimoniaux, elle réussit à survivre et, aujourd'hui, à renouer petit à petit avec son authenticité urbaine et architecturale. ■

Md.A.B.A.



• Par Nour Ben Romdhane

Pétra, au-delà de la Trésorerie

Pétra. Un mot magique, un mot dont la seule prononciation suffit à faire battre les cœurs d'excitation, à vous faire voyager dans le temps. Que dire alors de ce que Pétra fera de vous si vous vous donnez la chance de vous y trouver vraiment ?

Cependant, j'ai constaté de ma propre expérience et par l'observation et l'écoute des touristes, surtout arabes, visitant Pétra, que nous ne savons pas du tout à quoi nous attendre, que nous croyons à tort que la grande renommée de l'ancienne capitale nabatéenne n'est due qu'à la seule Trésorerie, l'une des sept merveilles du monde. En vérité, il y a tant de choses à voir, réparties sur quelque 10 km² réservés aux circuits touristiques traditionnels, qu'il est pratiquement impossible de réaliser la visite de Pétra en seulement un jour. C'est justement dans le but de vous aider à mieux organiser votre prochaine visite de la cité historique et faire en sorte que vous ne ratiez pas l'occasion de découvrir une série d'extraordinaires vestiges et vues insolites que j'ai pensé à écrire cet article. Commençons tout d'abord par

les préparatifs, conseils et indications utiles.

Il faut vous équiper d'un sac à dos contenant au moins une bouteille d'un litre et demi d'eau minérale, des fruits secs et autres collations énergétiques et consistantes. Noter qu'à l'extérieur, comme à l'intérieur du centre des visiteurs de Pétra, vous trouverez quantité d'échoppes, de cafés, de restaurants de plats locaux ou fast-foods dont vous pourrez vous approvisionner. Il vous faut également un chapeau, ou un shmagh, ainsi que des vêtements et des chaussures pratiques pour de longues marches sous le soleil dans un environnement sablonneux et rocheux.

Trois routes permettent d'atteindre Pétra depuis la capitale hachémite, Amman. Je vous conseille d'opter pour les deux plus rapides : la route du désert (route

15) fait à peu près 231 km, elle passe par des immensités désertiques à perte de vue parsemées de gigantesques montagnes rocheuses multiformes. Cette route n'est pas totalement désertique, elle traverse de temps à autre des villages animés, où de part et d'autre, vous pouvez trouver des cafés, des restaurants ou encore des services de lavage d'automobiles. La deuxième route est celle de la mer Morte (route 65). Comme son nom l'indique, elle chemine tout d'abord tout au long de la mer Morte pendant qu'à votre gauche défilent une infinité de vallées multicolores, puis traverse le ghor al-janoubi avant de bifurquer au niveau de Tafila. Cette route fait à peu près 270 km. En partant d'Aqaba, où se trouve le deuxième aéroport international du royaume, la distance qui vous sépare alors de Pétra est de 130 km. La route traverse des paysages grandioses, dignes de scènes cinématographiques.



Question transport, vous pouvez opter pour des voitures de location, disponibles pour tous les goûts et budgets, ou les taxis touristiques et les bus touristiques (Jett) qui offrent une classe normale et une VIP. Les bus nécessitent de préférence une réservation à l'avance car ils sont très prisés par les Jordaniens.

Au cas où vous compteriez passer la nuit à Pétra, il existe dans la région de Wadi Moussa – région où se trouve Pétra- des hôtels pour tous les budgets à différentes distances du centre des visiteurs. Le Movimpick Resort Pétra se trouve, lui, à 50 mètres du centre, son restaurant propose de délicieux mets jordaniens telles la Maklouba ou la Sayyadiyé.

Il est important de savoir que le site de Pétra était et reste le lieu d'habitation de quelques tribus bédouines. Tout au long de votre visite, vous rencontrerez ces bédouins, hommes, femmes, jeunes et enfants dont le seul moyen de subsistance provient des différentes marchandises qu'ils vendent (produits locaux, artefacts, nourriture, boissons) et des services qu'ils proposent (tournées à dos de cheval, à dos de dromadaire, déplacement à dos d'âne pour les longues distances, guide touristique). Même si vous n'êtes pas du tout intéressé par leurs offres, au lieu de les narguer ou de les négliger avec froideur et arrogance comme le font certains touristes, essayez plutôt de leur répondre par un simple 'merci' accompagné d'un sourire qui ne coûtent absolument rien. Les bédouins sont très chaleureux, ils souhaitent toujours la bienvenue aux visiteurs dans leur territoire dont ils sont très fiers d'appartenir et ont de plus un grand sens de l'humour. Aussi, les bédouins sont toujours les premiers à venir à la rescousse des visiteurs piégés par les inondations torrentielles. Vérifier la météo est toujours recommandé avant de s'aventurer à Pétra. Il faut éviter la saison des pluies qui a tendance à se décaler avec le changement climatique, éviter aussi de s'y rendre en plein été

car il fait extrêmement chaud. La meilleure période est vers la fin du printemps ou encore vers la fin de l'été/début de l'automne.

Le centre des visiteurs comporte des toilettes bien entretenues. A la billetterie, vous êtes en mesure de choisir l'option payante de se faire transporter pour tout ou une partie du circuit par navettes électriques. Munissez-vous de vos pièces d'identité pour prouver votre origine - les Arabes bénéficient d'un prix spécial. Vous devrez aussi les montrer au poste de sécurité avant l'entrée au site, sécurité collective oblige.

Commence alors un chemin caillouteux d'à peu près 500 mètres le long duquel on retrouve ce que les archéologues pensent être parmi les premiers tombeaux construits par les nabatéens. Le tombeau djinn qui a une forme cubique- il en existe au total 20 sur tout le site- fait à la fois

fonction de tombeau et de stèle funéraire, le tombeau aux quatre obélisques -chacune des obélisques correspond à une stèle funéraire- et le Triclinium appelé ainsi parce qu'il imite l'apparence d'une salle à manger romaine.

Les nabatéens avaient pour principale et extrêmement profitable profession le transport de toutes sortes de marchandises à dos de dromadaire à travers l'immensité désertique qu'ils connaissaient comme leur poche, reliant l'Orient à l'Occident. C'est tout naturellement qu'ils s'inspirèrent dans leur style architectural des différentes cultures qu'ils avaient coutume de côtoyer.

Vient ensuite l'entrée du Siq 'Bab as-Siq' qui mène naturellement au Siq, un canyon naturel qui fait 1,5 km de long. Ses roches, de différents tons de rouge et de jaune, peuvent atteindre les 100 mètres d'altitude. Cependant, le Siq n'excède





رفاهية، راحة، وموقع مميز

نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى - طريق رواد، وهو مشروع سكني راقٍ يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+3 / S+2 / S+1

إقامة مؤمنة

مأوى سيارات

قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع SIMPAR



29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn

طاقتنا تتجدد مننا، لينا



pas les 3 mètres de large. En le traversant, il faut rester l'œil très alerte pour pouvoir distinguer, dans ses parois, des niches votives dédiées à différents dieux, des bas-reliefs, des inscriptions commémoratives ainsi qu'une représentation d'un dromadaire et d'un chamelier.

Le Siq fut utilisé à la fois comme un moyen de passage et un chemin religieux et commémoratif. Les nabatéens, experts en ingénierie hydraulique, réussirent, par la construction de plusieurs barrages, tunnels et tuyaux en céramique, à dévier et contrôler les eaux torrentielles de la saison pluviale qui avaient tendance à couler à grande vitesse à travers l'étroit Siq et à causer de grands désastres. Des citernes publiques et privées, alimentées par ses eaux, permettaient ensuite de subvenir aux besoins de la population -toujours croissante- durant les longs mois de sécheresse.

A chaque tournant du Siq, on s'attend à voir apparaître la Trésorerie qui, elle, se cache toujours, voulant faire languir davantage notre impatience de la voir. C'est finalement à son niveau le plus étroit que le Siq nous livre enfin à elle, annonçant de même l'entrée dans la ville. La Trésorerie ou khaznet pharaon, joyau rose excavé dans la roche et protégé par elle, représente le stade le plus avancé auquel est parvenue l'architecture nabatéenne. Ce tombeau sublime, inspiré des cultures hellénique et romaine, ne peut avoir été édifié que pour un grand roi. De nombreux archéologues et chercheurs pensent qu'il s'agit du roi Harith III Philodemos (84-56 av. J.-C.) sous le règne duquel le royaume nabatéen connut sa plus grande gloire.

La visite se poursuit en face, à droite de la Trésorerie, par l'emprunt du Siq extérieur qui fait à peu près trois cents mètres et qui mène au centre de la ville, là où se trouve le théâtre romain

à 33 étages pouvant contenir jusqu'à 5 000 personnes. Une centaine de mètres de l'amphithéâtre, à droite, se trouve le massif d'Al-Khubtha abritant quantité de tombaux excavés aux magnifiques structures dont le tombeau à l'urne contenant une terrasse avec portiques doriques ayant possiblement appartenu au roi nabatéen Malik II (40-71 ap. J.-C.) et qui fut plus tard transformé en église sous le règne des byzantins, le suit la tombe de la soie appelée ainsi à cause des couleurs et ondulations des strates de grès sur sa façade, puis le tombeau corinthien qui est une imitation non réussie de la khasné -à part son apparente disproportionnalité il fut également endommagé par l'érosion. Vient ensuite le tombeau à étages ou palace au style baroque construit sur trois étages avec pilastres et arches et finalement, un peu en retrait, on découvre le tombeau du souverain de la province d'Arabie, Sextius Florentinus, qui demanda à être enterré à Pétra et qui mourut en l'an 129 ap. J.-C. On accède facilement à ces tombaux en empruntant des pentes et des escaliers creusés dans le massif.

Sur un plateau face au massif d'Al-Khubtha, on retrouve l'église byzantine de Pétra qui date du 5^e siècle et dans laquelle on peut admirer le pavement en mosaïque des nefs latérales représentant des animaux domestiques et sauvages, une variété de poissons, d'arbres et de fruits, témoin de la vie d'aisance, d'abondance et de prospérité dont jouissaient les habitants de Pétra.

Non loin de l'église, on retrouve les décombres du temple du lion ailé. Comme la quasi-totalité des édifices que les nabatéens ont construits et non pas excavés dans la roche, ce temple n'a pu résister aux tremblements de terre que la région a maintes fois endurés. La seule structure construite qui fait exception, qui demeura debout, est le temple appelé Qasr al-Bint dédié à Dushara, dieu des

dieux des nabatéens. L'édifice a la forme d'un cube faisant 28 mètres de haut et 23 de large et est décoré d'une belle frise et corniche. Une inscription certifie que le temple a été construit au 1^{er} siècle av. J.-C., coïncidant avec le règne du roi Obodas III.

A présent, je m'adresse aux plus courageux et sportifs et à qui je recommande de ne pas manquer l'ascension à l'autel du sacrifice Al-Madhbah où, après avoir gravi à peu près huit cents marches, l'ascension commence près du café Why not ? non loin de l'amphithéâtre- on accède à une vue sensationnelle sur les vallées entourant Pétra. Une autre montagne qui vaut la peine d'être gravie est celle qui mène au Deir -ou le Monastère- et qui est composée d'à peu près mille marches. Le Deir est la deuxième construction excavée qui ressemble à la Trésorerie mais contrairement à elle, il est de couleur jaune miel, il est beaucoup plus grand, énorme, il est intact et sans représentations mythologiques malgré l'existence de niches prévues à cet effet.

L'ascension vers ces sommets est en elle-même une thérapie spirituelle. Le chemin est très peu fréquenté par les touristes, ce qui fait qu'on est quasiment seul. On marche à son propre rythme, entouré par une nature imposante. De temps à autre, on rencontre des bédouines installées sur des nattes, entourées de leurs marchandises. On échange quelques paroles avec elles, un sourire, et parfois, les quelques paroles s'allongent en d'intéressantes conversations. Le chemin compte toujours plus que l'arrivée au sommet. ■

N.B.R.

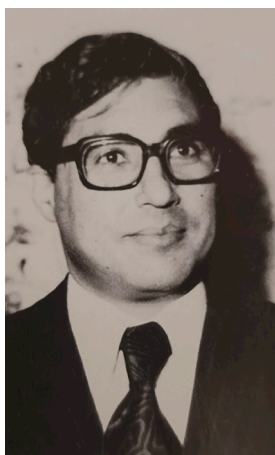
A lire pour de plus amples informations sur Pétra :

- *Pétra and the lost kingdom of the nabateans* by Jane Taylor ed. I.B. Tauris.
- *Art and History, Petra* ed. Bouechi
- *Pétra retrouvée, voyage de l'Arabie Pétrée 1828 Léon de Laborde et Linant de Bellefonds* ed. Pygmalion Gérard Watelet



Mohamed Amouri

Une leçon de vie



Vision, élégance et rigueur : Mohamed Amouri, pionnier de l'hôtellerie de luxe et de la thalassothérapie de haut standing en Tunisie, était tout cela à la fois. La générosité de l'âme en plus et un grand sens de l'hospitalité. Décédé le 12 septembre dernier à l'âge de 85 ans, le bâtisseur de l'enseigne Hasdrubal, incrustée au fronton de la chaîne d'hôtels déployée à Sousse El Kantaoui, Yasmine Hammamet et Djerba, a créé une véritable référence. Mohamed Amouri est aussi un esthète raffiné, doublé d'un mécène passionné de culture. Son courage entrepreneurial et sa persévérance constituent une véritable leçon de détermination. Sa fondation, l'Association Hasdrubal pour la culture et les arts Mohamed-Amouri, et sa superbe collection riche de plus de 2 000 œuvres d'art, témoignent de sa passion pour la création artistique et son encouragement en faveur des talents.



Ce qu'il lègue le plus, c'est la réputation d'un homme de parole, le souci d'explorer de nouvelles perspectives, quitte à prendre de grands risques, et l'attachement au travail.

Visionnaire, Mohamed Amouri l'a toujours été. Lorsque le moment viendra pour lui de faire un choix crucial, il n'hésitera pas à se lancer dans la construction en 1981 de son propre hôtel à Port El Kantaoui. La station touristique était alors toute naissante, la rentabilité était incertaine, et ses propres moyens bien maigres. Pourtant, il y a cru, voyant grand, voyant beau. Son pari s'avèrera juste. Quelques années plus tard, une autre nouvelle station touristique devait émerger à Yasmine Hammamet. Tout n'était que sur plans, autour d'une marina et des résidences. Mohamed Amouri s'y engagera, voyant cette fois-ci beaucoup plus grand et plus majestueux,

adossant à son hôtel un centre de thalasso de première envergure. Quitte à prendre un grand risque. Du matin au soir, il sera à pied d'œuvre sur le chantier, entraînant avec lui son fils Raouf. Ce sera une grande réussite, une immense fierté.

Dur comme fer, Mohamed Amouri croyait en la marina. Des difficultés surgiront lors de sa construction, compliquée et coûteuse. Alors que d'autres marquent un pas en arrière, esquivant toute charge, il n'hésitera pas, lui, à accepter d'en prendre les commandes, arbitrant de grandes décisions architecturales, techniques et financières, mobilisant les bailleurs de fonds et les autorités, et favorisant l'aménagement d'une magnifique marina, avec son port de plaisance, ses quais, ses attractivités et ses résidences. L'histoire lui donnera raison.

Il ira ensuite à Djerba, l'île de ses débuts, où il édifie une troisième unité. On croyait l'île surencombrée, saturée, épuisée. Mohamed Amouri créera une dimension innovante, attractive.

Chaque hôtel débutera comme une « aventure », et s'imposera comme une excellence encore plus renouvelée. Sa vision a été confirmée.

Élegant, Mohamed Amouri a toujours veillé à son allure, comme à sa posture. Depuis son jeune âge, il consacrait une large partie de son modeste salaire à l'achat de costumes bien taillés, de belles chemises et cravates, prêtant attention à sa coiffure, et s'assurant que ses souliers sont bien cirés. C'est pour lui une forme de respect à l'égard de ses clients, et d'exemple pour ses collaborateurs. Le sens de l'hospitalité de tout hôtelier se mesure aussi dans une tenue soignée et la courtoisie.





Cette élégance est aussi synonyme de raffinement dans tous les choix à accomplir : du style architectural aux matériaux à utiliser, et aux mets à offrir. Mohamed Amouri veille à y imprimer une signature tunisienne, émanant d'un Tunisien, un style épuré, témoignant de la richesse de notre patrimoine et du talent de nos différents corps de métiers. La rigueur aura été une seconde nature pour Mohamed Amouri. Ponctualité, attention aux détails, respect des délais et des engagements et une dédicace totale au service du client ont revêtu pour lui une grande importance. Une rigueur dictée par l'ampleur des défis à relever, qui n'éteint guère le sourire et la bienveillance.

La générosité et la grandeur d'âme de Mohamed Amouri, ce sont ses collaborateurs qui en témoignent. Son management exigeant n'excluait pas une proximité de ses équipes, une attention à leurs propres soucis et une action discrète, personnelle, pour chacun.

Ses derniers vœux à son fils Raouf, avant de décéder, n'étaient-ils pas de faire du bien et prendre soin, non pas de ses unités, mais de ses collaborateurs.

Son jardin secret, c'est sa famille. Mohamed Amouri, très pris par son

travail, trouvait refuge et réconfort auprès de son épouse Faouzia (née Msadek), de ses trois enfants, Raouf, Rim et Dora, et de ses petits-enfants, restant proche de tous les parents, ici et là. Pleinement dévouée, attentionnée, et inlassable, Mme Amouri sera exemplaire jusqu'au dernier soupir. Raouf, Rim, Dora et les petits enfants, présents autour de lui, l'entouraient de leur émouvante affection. C'est son véritable trésor.

Faire du bien, prendre soin des siens, et œuvrer pour le pays : une véritable leçon de vie..





Société
à l'usage à...



Bio express

- 1942 : naissance à Sfax, le 5 décembre. Etudes au lycée de garçons
- 1957 : sélectionné par le tourisme tunisien pour poursuivre des études à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie de Strasbourg
Divers stages en France, en Angleterre et en Allemagne
- 1961 : diplômé de l'Ecole supérieure de l'hôtellerie de Strasbourg
Recrutement par la Shtt et affectations successives à différentes fonctions, dans plusieurs hôtels :
- Le Palmier, Monastir
 - Le Ribat, Monastir
 - Le Mabrouk, Sfax
 - Les Chênes, Aïn Drahem
 - L'Esplanade et le Ribat, Monastir
 - Le Miramar, Hammamet
- 1964 : nomination en qualité de directeur général de l'Ulysse Palace à Djerba, le 10 avril (le jour de son mariage)
- Le Miramar
 - Le Tanit
- 1969 : rejoint les établissements touristiques fondés par son frère, Omrane, l'hôtel Les Colombes et l'agence de voyages Voyages 2000
Lancement d'une activité de gestion d'hôtels :
- Hammamet Beach
 - Shems, Gabès,
 - Dar Hotel, Borj Cedria
- 1978 : Constitution de sa société d'exploitation touristique et prise en gestion des hôtels
- Karawan, Sousse
 - La Médina, Djerba
 - Néapolis, Nabeul
- 1981 : construction de son premier hôtel : l'Hasdrubal, à Port El Kantaoui, Sousse
- 1999 : construction de l'hôtel Hasdrubal Thalassa & Spa Yasmine Hammamet
- 2008 : construction de l'hôtel Hasdrubal Prestige Thalassa & Spa Djerba
- 2018 : création de la fondation : l'Association Hasdrubal pour la culture et les arts Mohamed- Amouri

Une passion nommée culture



Encore élève au lycée de garçon de Sfax, Mohamed Amouri était féru de littérature, de théâtre et de poésie. Il suivait avec attention les cours de son professeur de philo Mohamed Karray, participait aux clubs de peinture et de musique. Il se plaisait à monter avec ses amis d'enfance des spectacles culturels dans l'huilerie de Merkez Kammoun restée vacante durant l'été. La culture lui restera chevillée au corps.

A la création de la Shtt qui sera le fer de lance de l'hôtellerie, ses dirigeants, Mokhtar Fakhfakh et Naceur Malouche, ont veillé à la réalisation d'une instruction du président Bourguiba : doter tous les hôtels d'œuvres d'artistes tunisiens : tableaux de peinture, pièces de sculpture, céramiques, tapisseries, bijoux traditionnels et diverses autres œuvres étaient acquis d'abord pour encourager les jeunes talents et ensuite pour contribuer à la décoration des lieux. Mohamed Amouri ne pouvait mieux espérer pour laisser s'épanouir sa passion.

Une fois promoteur de ses propres hôtels, sa décision sera prise : intégrer l'art, sous ses diverses formes. Au fil des acquisitions, la collection se développera rapidement, enrichie par le fonds personnel déjà constitué. Les expositions se suivent. Les chambres et suites, tout comme les restaurants et les salles de réunion, sont agrémentés de magnifiques œuvres d'art. Des arcanes s'avèrent de merveilleuses galeries. L'hôtel-musée devient impressionnant.

Visionnaire de nature, Mohamed Amouri passe alors la vitesse supérieure : la création de la Fondation l'Association Hasdrubal pour la culture et les arts Mohamed-Amouri. «*Dédiée à la promotion et au développement des arts, notamment des arts plastiques et de la musique en Tunisie, elle a pour objectif de favoriser l'accès aux arts et à la culture.*» La Fondation «*œuvre au renforcement des liens entre les amateurs d'art, de patrimoine et de civilisations, notamment dans les domaines de la peinture et de la musique. Elle a pour principale mission la préservation de la collection privée Hasdrubal, la conception et la programmation de formations artistiques au profit des étudiants, notamment dans le domaine musical.*»

Résidence d'artistes, concerts, expositions, rencontres, participation à des événements culturels à l'étranger, et bien d'autres initiatives. Avec sa discrétion naturelle, Raouf Amouri, entouré de membres de la famille et de l'association, veillait fidèlement au rayonnement de la fondation, la hissant davantage à un statut de haut de gamme, la marque matrice de la chaîne Hasdrubal. ■



Mohamed Amouri

Visionnaire, gestionnaire



• Par Mounir Ben Miled

Si Mohamed le professionnel, le gestionnaire, l'investisseur, nous quitte. Il était tout cela à la fois et respectait sa profession de la manière la plus noble. Il était profondément estimé par ses pairs et particulièrement respecté par ses collaborateurs. Après avoir brillamment terminé ses études en France, il intégra la Société hôtelière et touristique de Tunisie (Shtt) en tant que cadre. À cette époque, la Société s'apprêtait à ouvrir les tout premiers palaces de Tunisie, conformément au choix stratégique du pays qui avait misé sur le tourisme de luxe. Dès la fin des travaux de construction, leur gestion fut confiée à une société étrangère spécialisée dans les hôtels de ville, qui échoua à atteindre les objectifs fixés. Le contrat fut alors résilié.

Mohamed Amouri et ses collègues se virent alors confier la mission de prendre en main ces établissements. Ils relevèrent avec brio le défi de remplacer cette chaîne et d'assurer la continuité de leur exploitation.

Si Mohamed fut à la fois directeur des hôtels Ulysse Djerba et Miramar Hammamet. Jamais avare ni de son temps ni de sa peine. Ses qualités professionnelles l'amènèrent à gravir les échelons et à occuper le poste de directeur d'exploitation de toute la chaîne.

Il rejoignit ensuite son frère Omrane pour bâtir ensemble l'hôtel Les Colombes, un excellent trois-étoiles. Il fonda ensuite une société de gestion hôtelière qui le conduisit à superviser, mais aussi à gérer, plusieurs établissements.

Cette expérience considérable l'encouragea, dans le cadre du programme des jeunes promoteurs et avec le soutien de l'État, à se lancer dans une nouvelle aventure: la construction de son premier hôtel à Sousse, le Hasdrubal. Suivirent le Hasdrubal Djerba, ainsi qu'un trois-étoiles à Zarzis. Il poursuivit son expansion avec Hasdrubal Hammamet et Hasdrubal Prestige Djerba.

C'est à ce moment-là que l'on découvrit pleinement son double talent : un sens aigu de la gestion et une vision de développement et de perfectionnement poussée au plus haut niveau.

Sa quête d'idées nouvelles, sa recherche d'excellence dans l'art de la conception et la qualité du service l'amènèrent à parcourir le monde, accompagné de ses bureaux d'études (architectes, décorateurs, ingénieurs en structure, électricité, plomberie, climatisation, etc.), afin d'enrichir sans cesse ses établissements et d'offrir à ses hôtes des séjours incomparables.

Autre preuve de son exigence : Si Mohamed était le seul hôtelier à imprimer ses contrats de collaboration avec les agences de voyages en y incluant des tarifs fixes pour les trois saisons. Quant aux prix, ils n'étaient pas négociables, tant la qualité de ses services était à la hauteur.

Homme de terrain, il n'hésitait pas à remplacer lui-même les directeurs de ses hôtels pendant leurs congés afin de vérifier personnellement toutes les activités : contrôle de gestion, commercialisation, installations techniques, ambiance parmi le personnel, etc. D'un sérieux

irréprochable, il ne se présentait jamais dans un hôtel sans un costume sobre, une cravate et une élégance particulière.

Il convient également de rappeler qu'au sein de la Shtt, des dirigeants visionnaires tels que feu Mohamed Ben Smail, Mokhtar Fakhfakh ou Naceur Malouche avaient instauré une tradition : l'achat d'œuvres authentiques de grands maîtres pour orner les hôtels. Cette initiative permit à l'École de peinture de Tunis de se développer et de révéler de grands artistes. Si Mohamed reprit et développa cette pratique à sa manière, enrichissant ses établissements de toiles superbes, conservées avec soin jusqu'à aujourd'hui par sa famille. À cet égard, il faut rendre hommage à son fils, qui a su préserver ce patrimoine et l'a parfois exposé dans de grandes villes européennes lors de manifestations touristiques ou culturelles.

Si Mohamed Amouri a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire du tourisme tunisien. Son professionnalisme, sa vision et son exigence de qualité continueront d'inspirer les générations futures.

Adieu Si Mohamed. ■

M.B.M.





Ameer Bahri

Une allégorie singulière

Ameer Bahri a occupé la scène sportive durant sept décennies et son décès a été ressenti comme le départ d'un véritable pilier de notre football.

C'est à partir du quartier de Bab Sidi Abdallah, entre Bab Menara et Ettaoufik, que Ameer Bahri a construit dans les années 1940 une romance avec le football qui deviendra consubstantielle avec son être profond. Joueur passionné, il y a dépensé l'essentiel de son temps et de son énergie, devenant un véritable animateur de ce microcosme social quasiment indifférent aux autres soucis d'ordre social ou politique. En compagnie des frères Ben Zakkour et d'autres dont le jeune clubiste Abderrahmen Ben Ezzeddine, il se plaît à faire régner un esprit de camaraderie qui n'exclut pas l'émulation, cet ingrédient indispensable en football. Il s'estime digne de porter les couleurs de l'Espérance sportive et il y signe une licence qui lui permet plus tard d'évoluer en équipe B sous la férule de Larbi Soudani. Un jour, il est ravi par l'arrivée de Ben Ezzeddine au club pour observer ses premiers pas et se réjouir de son talent.



• Par Mohamed Kilani

Quand Ameer Bahri se convainc que l'équipe première lui est inaccessible, il bascule dans la fonction d'entraîneur des jeunes. Parmi ses protégés, un certain Noureddine Diwa avant son départ au Stade Tunisien, victime de l'intransigeance de Chedly Zouiten.

En 1958, un autre supporter de l'Espérance s'apprête à vivre une aventure sportive d'une autre nature, c'est Mahmoud Ellafi qui a obtenu le visa pour créer un hebdomadaire spécialisé, Le Sport. Naturellement, ce sont les plus proches qui sont associés au lancement du projet. L'appartenance sportive aidant, Ameer Bahri se retrouve dans l'équipe fondatrice en compagnie de Mustapha Zoubeidi. Il se passionne pour cette nouvelle mission et accorde à sa reconversion une chance d'aboutir. C'est ainsi qu'il redouble d'effort pour devenir rapidement la cheville ouvrière du journal, assistant le rédacteur en chef Mahmoud Bédir, une charge qui l'appelle à tout contrôler pour tempérer les ardeurs des journalistes et des correspondants dont l'esprit partisan menace l'objectivité. Lui-même n'est pas loin de se soucier de la distance quand il est appelé à écrire sur son club. L'arrivée de Fethi Houidi au journal, en septembre 1972, le ravit s'agissant d'une plume qui s'était imposée à France Football. Un nouveau palier est donc franchi même si les commentaires de Houidi quand il s'agit de l'Espérance égratignent parfois le trio Ellafi-Bahri-Zoubeidi, sans conséquences bien entendu. Ameer Bahri profite de la venue de Fethi Houidi pour confectionner, en 1973,



Almanach du sport, un travail de fourmi qui a nécessité beaucoup de recherches. L'expérience journalistique connaît un coup d'arrêt en 1981 quand, la mort dans l'âme, Mahmoud Ellafi se résout à l'abandon pour des raisons économiques. Il publiera plus tard quelques réflexions au journal La Presse quand un sujet ou une péripétie sportive l'interpelle.

Le retour au bercail se présente alors comme une nouvelle reconversion somme toute naturelle. Il se familiarise de nouveau avec la direction de l'Espérance et s'investit dans une spécialité qui a été auparavant dévolue à des dirigeants tels Ameer Gargouri au SRS, Hédi Mlika à l'Etoile, Mohamed Ben Amara au CAB, Moncef Douaji à l'ASM, Slaheddine Damergi au ST, et d'autres.

Devenu incontournable, il est ensuite chargé de veiller sur le banc de touche sur les moindres détails d'ordre réglementaire pour protéger l'équipe. Le staff technique et les joueurs découvrent

ses qualités humaines et apprennent à son contact l'amour du club et le devoir de l'honorer.

Ses contributions ne se comptent plus, même dans les périodes africaines. En même temps, en tant que secrétaire permanent, il a été d'une utilité manifeste dans la contribution du club lors des assemblées générales qui ne manquaient pas souvent de tension.

Ameer Bahri aurait souhaité connaître une apothéose en intégrant le Comité des sages, mais ayant émarqué sur le budget du club, il s'en est retrouvé privé. Il restera néanmoins le seul technicien ou dirigeant ayant exercé avec tous les présidents de l'Espérance depuis Chedly Zouiten jusqu'à Hamdi Meddeb. Le vibrant hommage que lui a rendu le club par l'entremise de son secrétaire général Farouk Kattou lors de l'oraison funèbre est assez élogieux et tout à fait fidèle à l'homme et à sa trajectoire. ■

M.K.



Mohamed Taoufik El Falah

Au commencement était la pub...



• Par Zoubeida El Falah

Avec la disparition de Mohamed Taoufik El Falah, à près de 96 ans, la Tunisie, et particulièrement l'Ariana, perd l'une de ses figures les plus emblématiques. Doté d'une forte personnalité, bâtisseur infatigable, entrepreneur visionnaire et homme profondément attaché aux valeurs morales, il a su concilier tradition et modernité, foi et ouverture, rigueur et humour. Au-delà d'un parcours exceptionnel, il laisse l'image d'un homme élégant, avenant et généreux, qui a profondément marqué celles et ceux qui ont eu le privilège de le connaître ou simplement de croiser son chemin.

Né en 1929, à une époque de profonds bouleversements en Tunisie, Mohamed Taoufik El Falah s'est très tôt distingué par sa curiosité intellectuelle et son esprit entreprenant. Il poursuit ses études supérieures à l'École de publicité de Paris, une formation rare et prestigieuse à l'époque, qui le mène tout naturellement vers le monde de la communication et des médias. Très jeune, il rejoint Radio Monte Carlo en arabe, mettant sa voix, sa culture et son éloquence au service du dialogue, de la transmission et de l'ouverture sur le monde arabe et méditerranéen. Ces premières expériences ont jeté les bases d'un engagement plus vaste : celui de participer à la libération de la Tunisie, puis à la construction d'un État moderne, aux côtés des grands bâtisseurs de sa génération.

Les téléviseurs Grundig et King

Homme d'action, Mohamed Taoufik El Falah fut un entrepreneur avant l'heure — un véritable "serial entrepreneur", bien avant que le terme n'existe. Il est à l'origine de l'introduction et du développement en Tunisie des marques de téléviseurs Grundig et King, contribuant activement à l'essor du secteur industriel national.

La passion pour l'Ariana

Vice-président de la municipalité de l'Ariana, il joue un rôle central dans la modernisation de sa ville natale, qu'il voit se transformer, sous ses yeux, de village tranquille en cité dynamique. Il s'engage également dans le domaine sportif en présidant l'Association Sportive de l'Ariana (ASA), succédant à son ami de toujours, le Professeur Moncef Dargouth. Il transmet ainsi à la

jeunesse sa passion du sport, de l'effort et de l'engagement citoyen.

L'Utica, l'Allemagne

En tant que président de la Fédération des Industries mécaniques et électriques (Fime) au sein de l'Utica et membre actif de son bureau exécutif, il joue un rôle majeur dans le développement économique du pays. Par ailleurs, membre influent de la Chambre tuniso-allemande, il contribue à tisser des ponts économiques solides entre la Tunisie et l'Allemagne.

La banque et les finances

Cofondateur de la Banque tuniso-sénégalaise à Dakar (ultérieurement cédée à des partenaires marocains), administrateur de la Cnss et de plusieurs institutions financières, il participe activement à la structuration du paysage bancaire et social tunisien. Dans toutes ces responsabilités, il se distingue par son talent de négociateur, reconnu tant sur le plan national qu'international, notamment dans ses échanges avec des géants industriels tels que Philips ou Grundig.

Le fondateur de Bayt El Hadith

Profondément croyant, mais toujours tourné vers l'ouverture et le dialogue, Mohamed Taoufik El Falah incarne une spiritualité éclairée. Il fonde et soutient, pendant plus de trente ans, le «Bayt El Hadith» à l'Ariana, qu'il transforme en un lieu de savoir, de foi, de partage et d'échanges. Sa maison ne désemplit jamais de lectures et de débats : chaînes d'information arabes ou internationales, ouvrages d'histoire, de géopolitique, magazines économiques et de management... Son esprit vif restait perpétuellement en éveil.

Visionnaire et curieux, il refuse de se laisser distancer par la technologie : à la fin des années 1990, du haut de ses 70 ans, il prend des cours d'informatique pour maîtriser Internet. Et quelques mois avant sa disparition, à l'âge de 96 ans, il propose encore la création d'une plateforme de financement participatif (crowdfunding) destinée à soutenir les jeunes entrepreneurs tunisiens et à lutter contre l'exode des talents.

Un homme très distingué

Au-delà de ses titres de noblesse, Mohamed Taoufik El Falah était avant tout un homme profondément humain et charismatique.

Élégance et prestance : qu'il soit vêtu d'un costume impeccable, d'une djebba traditionnelle ou d'une tenue plus décontractée, il irradiait toujours une forme de raffinement naturel.


Humour et verve : brillant conteur, il émaillait ses conversations d'anecdotes savoureuses et d'un humour aussi fin que décapant.

Générosité et bonté : d'une gentillesse rare, il savait écouter, conseiller, encourager, sans jamais rien attendre en retour.

Transmission : patron, mentor, figure tutélaire, il a marqué ses collaborateurs, inspiré ses amis et guidé sa famille. Nombre de ses proches reconnaissent en lui celui qui leur a transmis le goût d'entreprendre et le courage de persévérer.

Son dernier vœu

Esprit libre et fidèle à lui-même jusqu'au bout, Mohamed Taoufik El Falah avait exprimé le vœu d'être inhumé dans un cimetière modeste

et anonyme, à proximité de son Ariana, loin du carré familial du Jellaz. Un dernier geste empreint de simplicité, de sincérité et d'amour pour sa ville natale, qui résume à lui seul l'homme qu'il fut : un bâtisseur humble, un sage discret et un serviteur inlassable du bien commun. jusqu'à tout récemment. C'était un grand homme qui bouillonnait d'idées et de projets, un homme affable, sérieux, honnête et très efficace dans le monde des affaires. 



Un mélomane accompli

La première fois que j'ai rencontré Si Taoufik, c'était chez feu Ali Sriti. J'ai immédiatement perçu en lui un homme de goût, épris de beauté et doté d'une élégance rare. Grand amateur de musique, il aimait assister aux récitals de La Rachidia et trouvait dans l'art une source d'élévation et d'inspiration.

Entre lui et moi s'est tissée au fil des années une relation singulière, à la fois filiale et profondément amicale. Il fut pour moi un repère, un guide et une source d'encouragement. Sa curiosité insatiable, son sens du labeur et sa soif de connaissance dans tous les domaines m'inspiraient profondément. Ce qui m'a toujours impressionné chez lui, c'était son sens de l'écoute, rare et précieux.

Mélomane accompli, il savait apprécier la belle musique avec une finesse exceptionnelle. J'aimais lui faire découvrir mes nouvelles compositions, car ses avis, toujours empreints de discernement et de sincérité, avaient une grande valeur à mes yeux. Sa fidélité exemplaire à la musique se traduisait par plus de cinquante années de présence ininterrompue aux concerts de musique classique du Nouvel An diffusés par Eurovision. Admirateur fervent de Karajan, il avait aussi côtoyé des figures légendaires comme Ali Riahi et Ali Douaji, témoignant de son ancrage dans l'histoire vivante de notre patrimoine musical.

J'ai enregistré avec lui ma première cassette de mouachahate et de malouf sous la direction de Si Ali Sriti. Il avait monté une société de production et acheté des équipements pour enregistrer le patrimoine musical tunisien qu'il voulait préserver. Le projet s'est arrêté avec mon départ en Égypte. Aujourd'hui, Si Taoufik nous quitte. Il laisse dans ma vie un vide immense, difficile à combler, mais aussi l'empreinte indélébile d'une relation unique faite de respect, d'affection et de partage.



• Par Lotfi Bouchnak



BH ASSURANCE

wininti
by BH ASSURANCE

Disponible sur
Google Play

Télécharger dans
App Store

5 Nouvelles formules sur-mesure **Assurance VOYAGE**

Choisissez la protection qui vous ressemble
Étudiant . Professionnel . Particulier . Famille **ou** VIP



**%100
en ligne**



**Votre protection
en quelques clics**



**Formules
sur mesure**



• Par Habib Touhami

La confrérie doublement “maudite” des orphelins

Les orphelins, du grec ancien *orphanós*, un enfant mineur dont le père ou la mère sont décédés, forment une catégorie au sens aristotélicien^(*) du terme. Ses membres ne se distinguent pas en raison de leur couleur de peau, de leur origine sociale ou d'un quelconque signe physique distinctif, mais en raison d'un particularisme ayant affecté leur caractère et parfois leur destin lui-même. Beaucoup de femmes et d'hommes, illustres ou anonymes, appartiennent à cette catégorie. Lénine, Trotski et Staline, les trois principaux protagonistes de la révolution bolchévique, étaient des orphelins. Sartre, Camus, Hugo, Proust, Stendhal, Rousseau, Molière, Racine, Tolstoï, Max Weber et Karl Marx l'étaient aussi, de même que Confucius, Richelieu, Washington, F.D Roosevelt, Barack Obama et bien d'autres encore.

Adolf Hitler et Saddam Hussein, deux des dictateurs les plus sanguinaires du 20^e siècle, étaient des orphelins, tout comme Néron, Caligula, Claude, Ivan le Terrible, ou Bokassa. Cela ne veut pourtant pas dire que les orphelins sont prédestinés à devenir tous des assassins, des tortionnaires et des êtres malfaisants. Néanmoins, les orphelins semblent souffrir plus que les autres d'un «*développement insuffisant des compétences de régulation*». Alors que certains orphelins ont puisé dans l'injustice «*immanente*» qui les frappe le désir de se venger en faisant souffrir autrui, d'autres y ont puisé un don de soi et une humanité sans borne. Gandhi et Mère Teresa sont deux orphelins eux aussi.

Pour se rassurer ou se donner bonne conscience, les sociétés modernes feignent de croire que les orphelins sont des enfants comme les autres. Ce n'est pas le cas. Un orphelin reste un orphelin toute sa vie. Même vieux

et grand-père, le manque reste là, tapi dans l'ombre. Le temps et l'âge n'y peuvent rien. En fait, les traces du «*préjudice originel*» ne s'effacent jamais. Croyant bien faire, la religion s'en est mêlée en forçant le trait. 23 fois le mot orphelin est cité dans le Coran, le plus souvent accolé au pauvre et au voyageur (اليتيم والمسكين وابن السبيل). Il est vrai que dans le genre, Mohammad, Ibrahim (Abraham), Moussa (Moïse) et Issa Ibn Mariam (le Christ) étaient des orphelins réels ou putatifs (le père d'Abraham évoqué dans le Coran était en réalité son oncle ou son tuteur selon certains exégètes musulmans).

Toutes les minorités, et les orphelins constituent de fait une minorité au sens statistique au moins, se définissent peu ou prou par l'image que la majorité —les non-orphelins— leur renvoie d'eux-mêmes. Et s'il arrive par étourderie ou hauteur d'âme que l'orphelin l'oublie, il est rapidement ramené à la réalité de sa condition par un regard, un mot ou une réflexion. C'est ce type de réaction qui vaut à l'orphelin de se sentir «doublement maudit». Sa réserve est interprétée comme de l'arrogance, sa distanciation de l'événement comme de l'impassibilité et son engagement en faveur des plus humbles comme de l'opportunisme. ▣

H.T.

(*) Le terme «*catégorie*» vient du grec ancien (*katêgoria*) qui signifie «*qualité attribuée à un objet*», et chez Aristote, ce terme est souvent synonyme d'«*affirmation*». Les catégories sont ainsi les manières d'affirmer l'Être et ses attributs, c'est-à-dire les différentes façons de signifier et de désigner ce qui est en général.



استري للتأمين
ASTRÉE ASSURANCES
Since 1949



Épargne plus

Investissez en toute sérénité



6,31% rendement net servi en 2024

THE CUB B L O T



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 36 360 555
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 36 360 999
MALL OF SEAX - SEAX - TÉL +216 36 249 092

OWN IT